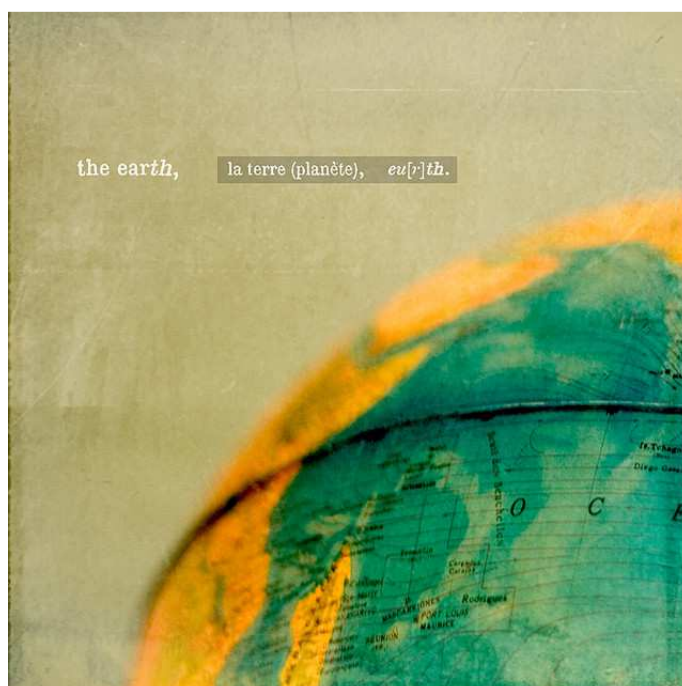


Università degli Studi di Parma

Corso di Laurea in Relazioni internazionali ed europee

Corso di Lingua Francese – dott.ssa Paola Ghinelli

PROGRAMMA DEL CORSO E DISPENSA



Anno accademico 2013-2014

Programma del corso

Mercoledì 29 gennaio 2014

La compréhension d'un texte.
Interagir avec les textes : exprimer son opinion.

Venerdì 31 gennaio 2014

Comment organiser un exposé
Les astuces techniques

Mercoledì 5 febbraio non c'è lezione

Venerdì 7 febbraio

Les manifestes et les débats.
Les mots-clé.
Les exposés en classe.

Mercoledì 12 febbraio 2014

Se présenter à une société/ au sein d'une entreprise /postuler auprès d'une faculté
Le système universitaire en France
Lire et comprendre un article d'actualité dans une revue.

Venerdì 14 febbraio

Une ébauche d'exposé
Les conseils pour mieux réussir.

Mercoledì 19 febbraio

Les stratégies de lecture et de compréhension.
Les ressources pour comprendre
Le résumé et le commentaire.

Venerdì 21 febbraio

Exposés étudiants /1

Mercoledì 26 febbraio

Un mini-dossier de politique internationale

Venerdì 28 febbraio

Exposés étudiants /2

Mercoledì 5 marzo

Un article d'un journal francophone non européen.

Venerdì 7 marzo

Exposés étudiants /3

Mercoledì 12 marzo

Technologie et société.
Prendre la parole dans un débat
Motiver son opinion à l'écrit et à l'oral.

Venerdì 14 marzo

Exposés étudiants /4

Mercoledì 19 marzo

Economie : un essai.

Venerdì 21 marzo

Exposés étudiants /5

Mercoledì 26 marzo

Le débat sur la démocratie.

Venerdì 28 marzo

Exposés étudiants /6

Mercoledì 2 aprile

La démocratie et la liberté individuelle : un débat en cours.

Venerdì 4 aprile

Exposés étudiants /7

Mercoledì 9 aprile

Conclusions et instructions pour l'examen.

Introduction

Les métamorphoses du pouvoir

Qui gouverne le monde à l'aube d'un nouveau millénaire ? Après la fin de la « guerre froide », il ne reste qu'une seule grande puissance, les États-Unis. Mais quelle est leur véritable influence dans un univers où l'économie dicte sa loi ? Quel est le rôle, dans ce nouveau contexte, des instances de régulation internationales comme l'ONU, le G7, l'OCDE, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), etc. ? Quel est le vrai pouvoir des médias, des groupes de pression (lobbies), des Organisations non gouvernementales (ONG) ? Partout, dans les relations internationales comme au sein de la société, une mutation du pouvoir se produit. C'est perceptible aussi bien à l'échelle de l'État, dont la capacité d'intervention est amoindrie, qu'à l'échelon de la famille, de l'école ou de l'entreprise. Nous sommes en train de passer

de formes de pouvoir autoritaires, hiérarchiques, verticales à des formes négociées, réticulaires, horizontales, consensuelles, plus civilisées mais plus complexes.

Conflits et menaces de nouveau type

Du point de vue géopolitique, le monde présente l'aspect d'un grand chaos : d'un côté, multiplication des unions économiques régionales (Union européenne, ALÉNA, Mercosur, Apec...); de l'autre, renaissance des nationalismes, montée des intégrismes, États divisés, minorités réclamant leur indépendance. La plupart des conflits en cette fin de siècle (Kosovo, Timor-Oriental, Daghestan, Algérie, Albanie, Bosnie, Tchétchénie, Kurdistan, Afghanistan, Chiapas, Soudan, Liberia, Congo-Zaïre, Rwanda, etc.) sont des conflits internes, intraétatiques, qui opposent un pouvoir central à une fraction de sa propre population.

Par ailleurs, des réseaux mafieux internationaux et le crime organisé constituent de nouvelles menaces parce qu'ils contrôlent toutes sortes de circuits clandestins (prostitution, contrebande, trafic de drogues, vente d'armes, dissémination nucléaire). D'autre part, les grandes migrations dues à la pauvreté sont

perçues également comme une menace transfrontière par les États riches du Nord. Contre laquelle (comme contre les pollutions atmosphériques ou contre la propagation des nouvelles maladies) les armes traditionnelles de la panoplie militaire ne servent à rien.

Montée des inégalités et des discriminations

L'aggravation des inégalités entre le Nord et le Sud trouve son prolongement au sein même des pays les plus développés. Bien que faisant partie des 20 % de la population de la planète qui se partagent plus de 80 % du revenu mondial, l'Union européenne compte plus de 50 millions de pauvres... Le nombre de chômeurs y atteint, en 1999, les 20 millions. La machine économique fabrique de plus en plus de marginaux, notamment parmi les jeunes, les femmes et les immigrés. Les étrangers sont stigmatisés, et des dirigeants d'extrême droite attisent insidieusement les sentiments xénophobes de la population confrontée à la misère et au chômage. Ces problèmes mettent en cause la finalité des sociétés libérales.

La mondialisation de l'économie

En cette fin de siècle, tous les États sont pris dans le grand mouvement de la mondialisation, qui rend les économies dépendantes les unes des autres. Les marchés financiers tressent une toile invisible qui relie les pays et, en même temps, ligote et emprisonne les gouvernements. Aucun État, pratiquement, ne peut plus s'isoler du reste de la planète. Quelles conséquences pour les citoyens ? Pour la démocratie ?

Les nouveaux maîtres du monde

La Terre est désormais disponible pour une nouvelle ère de conquête, comme au xv^e siècle. À l'époque de la Renaissance, les acteurs principaux de l'expansion conquérante étaient les États. Aujourd'hui ce sont des entreprises et des conglomérats, des groupes industriels et financiers privés qui entendent dominer le monde, lancent leurs razzias, et amassent un immense butin. Jamais les maîtres de la Terre n'ont été aussi peu nombreux, ni aussi puissants.

La planète mise à sac

Au nom du progrès et du développement, l'homme a entrepris, depuis la révolution industrielle, la destruction systématique des milieux naturels. Les prédatons et les saccages en tous genres se succèdent, infligés aux sols, aux eaux, à la végétation et à l'atmosphère de la Terre. La pollution produit des effets — réchauffement du climat, appauvrissement de la couche d'ozone, pluies acides, empoisonnement alimentaire — qui mettent en péril l'avenir de notre planète. Le productivisme à outrance est le premier responsable de l'actuelle mise à sac, mais aussi l'explosion démographique au Sud et la pollution urbaine. L'étendue des désastres écologiques et des problèmes qu'ils soulèvent préoccupe tous les citoyens de la planète. La disparition de nombreuses espèces de la faune et de la flore crée d'inquiétants déséquilibres. Protéger la variété de la vie devient un impératif. Car la richesse de la nature, c'est en premier lieu sa diversité.

Les villes à l'assaut de la Terre

Sur toute la planète, irrésistiblement, la population se concentre dans les villes, dont la crois-

sance démesurée échappe de plus en plus à la maîtrise humaine. Au Nord, comme au Sud, des agglomérations tentaculaires bouleversent les équilibres écologiques, sociaux et économiques, drainent l'essentiel des richesses, accumulent, entre une minorité de privilégiés et la masse des exclus, des tensions qu'un pouvoir, souvent peu démocratique, est impuissant à régler pacifiquement.

Les mégavilles du Sud (Mexico, São Paulo, Calcutta, Le Caire, Lagos, Shanghai) semblent annoncer la décomposition du modèle occidental de société urbaine. Tandis que dans les banlieues du Nord, la crise enfonce dans des cités-ghettos des populations sans perspectives d'avenir qui expriment leur désespoir dans de fréquentes explosions de violence.

Sciences et techniques, triomphes et dangers

Plus d'un millier de satellites tournent en permanence autour de la Terre. Des engins devenus indispensables pour la télévision, les télécommunications, la météorologie, la surveillance militaire, la navigation, etc.

Les enjeux économiques et politiques des technologies de l'espace sont devenus, pour les États, extrêmement importants. La puissance

passé désormais par l'espace. Ce qui suppose une industrie performante en matière d'aéronautique ainsi que de fusées, de lanceurs, et de fabrication de satellites. Seuls quelques États (États-Unis, Union européenne, Russie, Chine, Japon, Inde, Israël) possèdent les atouts pour dominer ces techniques qui leur ouvrent la voie de la puissance pour le prochain siècle.

Ce développement irréversible de la technologie met-il en jeu la survie de l'humanité? L'homme continue de tenir la nature pour servante alors que ses recherches atteignent désormais des frontières essentielles. Au lieu d'être mis à contribution pour répandre le bien-être et la justice, le savoir sert trop souvent les détenteurs de pouvoirs privilégiés.

Une poignée de firmes domine la recherche mondiale pour leur propre profit. Au Nord, les catastrophes de Tchernobyl, du sang contaminé, de l'amiante ou de la « vache folle » n'ont pas suffi à provoquer le vaste débat qu'exige l'émergence de la « techno-société ». Le Sud, victime de l'exode des cerveaux, refuse de plus en plus d'accueillir les déchets de la société industrielle et les pesticides. Non content d'étendre la logique marchande à l'ensemble des activités sociales, l'homme contemporain y intègre désormais la vie elle-même. La cellule, le gène, grâce aux performances des manipula-

tions génétiques et des biotechnologies, devient de la matière première au même titre que le pétrole ou le coton. L'être humain peut-il accepter de devenir, au nom de la science et du progrès, une matière première rentable?

Révolution dans les communications

Le mariage de l'informatique, des télécommunications et de la télévision provoque une véritable révolution que rendent possible les technologies du numérique. Cela signifie davantage de moyens de communiquer (comme le montre le boom actuel du téléphone mobile ou celui d'Internet) et le développement de nouveaux usages.

Dès à présent de nombreuses richesses du multimédia sont accessibles. Cette révolution des communications entraîne des conséquences de tous ordres, aussi bien dans le domaine économique (les industries de la communication pourraient être les locomotives de l'économie au début du prochain millénaire) que dans le domaine sociologique (nouveau clivage entre inforiches et infopauvres, entre pays du Nord hyperéquipés et pays du Sud sous-équipés).

Vers une civilisation du chaos ?

Les sociétés occidentales ne se voient plus clairement dans le miroir du futur; elles semblent hantées par le chômage, gagnées par l'incertitude, intimidées par le choc des nouvelles technologies, troublées par la mondialisation de l'économie, préoccupées par la dégradation de l'environnement, et fortement démoralisées par une corruption galopante. De surcroît, la prolifération des «guerres ethniques» répand sur ces sociétés les relents d'un remords et comme un sentiment de nausée.

Dans ce sombre contexte, quelle est la responsabilité de la culture? Les États-Unis restent, en la matière aussi, la référence et les pionniers de la culture de masse, qu'il s'agisse de sport, de *world music*, de séries télévisées, d'émissions d'information ou de parcs de loisirs. Pris en main par les marchands, le modèle culturel a dérapé dans l'insignifiant, le sensationnel ou le vulgaire.

Les créateurs peuvent-ils laisser faire? Les intellectuels sauront-ils se mobiliser pour éviter que, à l'aube d'un nouveau millénaire, la civilisation sombre dans la fascination du chaos?

Le manifeste de quarante-quatre écrivains en faveur d'une langue française qui serait « libérée de son pacte exclusif avec la nation »

Pour une « littérature-monde » en français

Plus tard, on dira peut-être que ce fut un moment historique : le Goncourt, le Grand Prix du roman de l'Académie française, le Renaudot, le Femina, le Goncourt des lycéens, décernés le même automne à des écrivains d'outre-France. Simple hasard d'une rentrée éditoriale coïncidant par assoupition les saluts venus de la « périphérie », simple détour vagues avant que le fleuve revienne dans son lit ? Nous pensons, au contraire : révolution copernicienne. Copernicaine, parce qu'elle révèle ce que le milieu littéraire savait déjà sans l'admettre : le centre, ce point depuis lequel était supposée rayonner une

Écriture franco-franaise, n'est plus le centre. Le centre jusqu'ici, même si de moult en moult, avait en cette capacité d'absorption qui contraignait les auteurs venus d'ailleurs à se déployer de leurs bagages avant de se fondre dans le creuset de la langue et de son histoire nationale : le centre, nous disent les jets d'autisme, est désormais partiel, aux quatre coins du monde. Fin de la francophonie. Et naissance d'une littérature-monde en français.

Le monde revient. Et c'est la meilleure des nouvelles. N'aura-t-il pas été longtemps le grand absent de la littérature française ? Le monde, le sujet, le sens, l'histoire, le « référent » : pendant des décennies, ils auront été nés « entre parenthèses » par les maîtres-penseurs, inventeurs d'une littérature sans autre objet que celle-mêmes. Mais, comme il se finait alors, « un propre critique dans

Muriel Barbery, Tahar Ben Jelloun, Alain Borer, Roland Brival, Maryse Condé, Didier Daeninckx, Ananda Devi, Alain Dugrand, Édouard Glissant, Jacques Godbout, Nancy Huston, Koffi Kwahulé, Dany Laferrière, Gilles Lapouge, Jean-Marie Laclavetine, Michel Layaz, Michel Le Bris, JMG Le Clezio, Yvon Le Men, Amin Maalouf, Alain Mabanakou, Aïmeu Moï, Wajdi Mouawad, Nimrod, Wilfried N'Souk, Esther Orner, Erik Orsenna, Berndt Peeters, Patrick Rambaud, Gisèle Pineau, Jean-Claude Péroche, Grégoire Polet, Patrick Raynal, Jean-Luc V. Raharimanana, Jean Rouaud, Boualem Sansal, Dai Sijie, Brina Svit, Lionel Trouillot, Anne Vallaeys, Jean Vautrin, André Velter, Gary Victor, Abdourahman A. Waberi.

l'histoire, faisant retour sur la scène du monde – entendez : de l'éloignement des mouvements anticolonialistes, à l'Ouest comme à l'Est, qui bientôt allaient effondrer le mur de Berlin.

Un retour, il faut le reconnaître, par des voies de traverses, des sentiers vagues – et c'est dire du même coup de quel poids était l'interdit ! Comme si, les chaînes tombées, il fallait à chacun réapprendre à marcher. Avec d'abord l'encre de goûter à la possession des routes, au frisson du débat, au regard croisé d'inconnus. Les récits de ces écrivains voyageurs, apparus au milieu des années 1970, auront été les sermons portés d'entre le monde dans la fiction.

D'autres, soucieux de dire le monde où ils vivaient, comme jadis Raymond Chandler ou Dashiell Hammett avaient dit la ville américaine, se tournaient. A

hors sur cette étrange disjonction qui les reléguait sur les marges, eux « francophones », variétés exotique tout juste tolérée, tandis que les enfants de l'ex-empire britannique pensaient, en tonne légère, possession des lettres anglaises ? Fallait-il tenir pour acquis quelque degré d'écritures concurrentes des héritiers de l'Empire colonial français, en comparaison de ceux de l'Empire britannique ? Ou bien reconnaître que le problème tenait au milieu littéraire lui-même, à son étrange art poétique tournant comme un derbache noué sur lui-même, et à cette vision d'une francophonie sur laquelle une France mère des arts, des armes et des lois continuait de dispenser ses laudateurs, en bienfaisante universelle, soucieuse d'apporter la civilisation aux peuples venus dans les ténèbres ? Les extrêmes antilles, haïtiens, africains qui s'affirmaient alors n'étaient rien à enver à leurs homologues de langue anglaise. Le concept de « créolisation » qui alors les rassemblait, à travers lequel ils affirmaient leur singularité, il fallait décidément être sourd et aveugle, ne chercher en aurai qu'un écho à soi-même, pour ne pas comprendre qu'il s'agissait déjà rien de moins que d'une autoconscience de la langue.

Soyons clairs : l'émergence d'une littérature-monde en langue française coïncidait avec l'affirmation, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de parole le francophone, et il écrit en français. La francophonie est de la langue.

la langue qui en exprimerait le génie singulier – plutôt, en toute rigueur l'acte de « francophonie » se donne alors comme le dernier avatar du colonialisme ? Ce qui entrerait ces parts d'autisme est le constat inverse : que le pacte colonial se trouve brisé, que la langue délivrée devient l'affaire de tous, et que, si l'on s'y sent fermement, c'en sera fini des temps du négrité et de la suffisance. Fin de la « francophonie », et naissance d'une littérature-monde en français : tel est l'enjeu, pour peu que les écrivains s'en emparent.

Littérature-monde parce que, à l'évidence multiples, divers, sont aujourd'hui les littératures de langue française de par le monde, formant un vaste ensemble dont les manifestations englobent plusieurs continents. Mais littérature-monde, aussi, parce que partout celles-ci nous disent le monde qui devient nous émerger, et ce faisant retrouvent après des décennies

Le temps nous paraît venu d'une renaissance, d'un dialogue dans un vaste ensemble polyphonique, sans souci d'on ne sait quel combat pour ou contre la prééminence de telle ou telle langue, ou d'un quelconque « impérialisme culturel »

Muriel Barbery, Tahar Ben Jelloun, Alain Borer, Roland Brival et al., « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde*, 16 mars 2007.

disait alors, « a propre critique dans le mouvement même de son énonciation ». Le roman était une affaire trop sérieuse pour être confiée aux seuls romanciers, coupables d'un « usage naïf de la langue », lesquels étaient prisés d'abord de se recycler en linguistique. Ces textes ne renvoyant plus dès lors qu'à d'autres textes dans un jeu de combinateurs sans fin, le temps pouvait venir où l'auteur lui-même se trouverait de fait, et avec lui l'idée même de création, énoncé pour baliser toute la place aux commentateurs, aux exegetes. Plutôt que de se froter au monde pour en capter le souffle, les énergies vitales, le roman, en somme, n'avait plus qu'à se retarder écrite.

Que les écrivains aient pu survivre dans pareille atmosphère intellectuelle est de nature à nous rendre optimistes sur les capacités de résistance du roman à tout ce qui prétend le nier ou l'annuler...

Ce désir nouveau de retrouver les voies du monde, ce retour aux puissances d'insouciance de la littérature, cette urgente ressemblance d'une « littérature-monde », nous les pouvons dater : ils sont concomitants de l'effondrement des grandes idéologies sous les coups de boutoir, précisément... du sujet, du sens, de

dir la ville américaine, se tournaient, à la suite de Jean-Patrick Manchette,

Le monde revient. Et c'est la meilleure des nouvelles.

N'auro-t-il pas été longtemps le grand absent de la littérature française ?

vers le roman noir. D'autres encore recouraient au pastiche du roman populaire, du roman policier, du roman d'aventures, manière habile ou prudente de retrouver le récit tout en rimaient avec « l'intérêt du roman ». D'autres encore, racineurs d'Platon, inventaient la bourse dessinée, en compagnie d'Hugo Pratt, de Mochizuki et de quelques autres. Et les regards se tournaient de nouveau vers les littératures « francophones », particulièrement caribéennes, comme si, loin des modèles français séduits, s'affirmait là-bas, héritière de Saint-John Perse et de Césaire, une effervescence romanesque et poétique dont le secret, ailleurs, semblait avoir été perdu. Et ce, malgré les efforts d'un milieu littéraire qui affectait de n'en attendre que quelques pinions

direction romanesque (la réel «). Puis s'affirmèrent, en un impressionnant tohu-bohu, des romans bryants, colorés, méliés, qui disaient, avec une force rare et des mots nouveaux, la nature de ces métropoles

expérimentales où se heurtaient, se brassaient, se mélangaient les cultures de tous les continents. Au cœur de cette effervescence, Kazuo Ishiguro, Ben Okri, Hanif Kureishi, Michael Ondaatje – et Salman Rushdie, qui explorait avec acuité le surgissement de ce qu'il appelait les « hommes traduits » : ceux-là, nés en Angleterre, ne vivaient plus dans la nostalgie d'un pays d'origine à jamais perdu, mais, s'éprouvant entre deux mondes, entre deux chaises, tentaient valde que valde de faire de ce télescopage l'ébauche d'un monde nouveau. Et c'était bien la première fois qu'une génération d'écrivains issus de l'immigration, au lieu de se caser dans sa culture d'adoption, entendait faire œuvre à partir du constat de son identité plurielle, dans le territoire ambigu et mouvant de ce frotement. En cela, soulignant Carlos Fuentes, ils étaient moins les produits de la décolonisation que les annonceurs du XXI^e siècle.

Combien d'écrivains de langue française, pris eux aussi entre deux ou plusieurs cultures, se sont interrogés

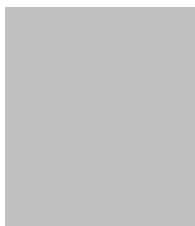
lumière d'étoile morte. Comment le monde pourrait-il se sentir concerné par la langue d'un pays virtuel ? Or c'est le monde qui s'est invité aux bureaux des prix d'autonomie. A quel nous comprenons que les temps sont prêts pour cette révolution.

Elle aurait pu venir plus tôt. Comment a-t-on pu léguer pendant des décennies un Nicolas Bouvier et son si bien nommé *L'usage du monde* ? Parce que le monde, alors, se trouvait interdit de séjour. Comment a-t-on pu ne pas reconnaître en Ryszard Ducharme un des plus grands auteurs contemporains, dont *L'Hour de force*, dès 1970, porté par un extraordinaire souffle poétique, entendaient tout ce qui a pu s'écrire depuis sur la société de consommation et les malaises libertaires ? Parce qu'on regardait alors de très haut la « Belle Province », qu'on n'attendait d'elle que son accent savoureux, ses mots gardés aux parures de vieille France. Et l'on pourrait égrayer les écrivains africains, ou arabes, venus parallèlement dans les marges : comment s'en élever, quand le concept de créolisation se trouve réchabli en son contraire, confondu avec un slogan de United Colors of Benetton ? Comment s'en étonner si l'on s'obstine à postuler un lien charnel exclusif entre la nation et

l'« interdit de la fiction » ce qui depuis toujours a été le fait des artistes des romanciers, des créateurs : la tâche de donner voix et visage à l'inconnu du monde – et à l'inconnu en nous. Enfin, si nous percevons partout cette effervescence créatrices, c'est que quelque chose en France même s'est remis en mouvement où la jeune génération, débarrassée de l'ère du soupçon, s'empare sans complexité des ingrédients de la fiction pour ouvrir de nouvelles voies romanesques. En sorte que le temps nous paraît venu d'une renaissance, d'un dialogue dans un vaine ensemble polyphonique, animé soud d'on ne sait quel combat pour ou contre la prééminence de telle ou telle langue ou d'un quelconque « myphtalisme culturel ». Le centre relégué au milieu d'autres centres, c'est à la formation d'une constellation que nous assistons, où la langue libérée de son pacte exclusif avec la nation, libre désormais de tout pouvoir autre que ceux de la poésie et de l'imagination, n'aura pour frontières que celles de l'esprit. ■

Fin mai sera publié chez Gallimard *Pour une littérature-monde*, un ouvrage collectif sous la direction de Jean Rouaud et Michel Le Bris.

INFORMATION PERSONNELLE



Remplacer par Nom(s) Prénom(s)

[Tous les champs du CV sont facultatifs. Supprimer les champs non remplis.]

Remplacer par numéro de rue, nom de rue, code postal, localité, pays

Remplacer par numéro de téléphone Remplacer par numéro de portable

Inscrire l'adresse(s) courriel

Inscrire le nom du/des site(s) web personnel(s)

Remplacer par type de service MI Remplacer par compte(s) messagerie

Sexe Indiquer sexe | Date de naissance jj/mm/aaaa | Nationalité Indiquer nationalité(s)

POSTE VISÉ
PROFESSION
EMPLOI RECHERCHÉ
ÉTUDES RECHERCHÉES

Remplacer par le nom du poste visé / de l'emploi recherché / des études recherchées (supprimer les intitulés non pertinents de la colonne de gauche)

EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE

[Décrire séparément chaque expérience professionnelle. Commencer par la plus récente.]

Remplacer par dates (de - à)

Remplacer par la fonction ou le poste occupé

Remplacer par le nom et la localité de l'employeur (au besoin, l'adresse et le site web)

▪ Remplacer par les principales activités et responsabilités

Type ou secteur d'activité Remplacer par le type ou secteur d'activité

ÉDUCATION ET FORMATION

[Décrivez séparément chaque action. Commencez par la plus récente.]

Remplacer par dates (de - à)

Remplacer par la qualification obtenue

Inscrire le niveau du
CEC (ou autre) le
cas échéant

Remplacer par le nom et la localité de l'établissement d'enseignement ou de formation (au besoin le pays)

▪ Remplacer par la liste des principales matières couvertes ou compétences acquises

COMPÉTENCES
PERSONNELLES

[Supprimer les champs non remplis.]

Langue(s) maternelle(s)

Remplacer par votre/vos langue(s) maternelle(s)

Autre(s) langue(s)

COMPRENDRE		PARLER		ÉCRIRE
Écouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	
Remplacer par la langue	Spécifier niveau	Spécifier niveau	Spécifier niveau	Spécifier niveau
Remplacer par le nom du diplôme de langue. Spécifier le niveau s'il est connu.				
Remplacer par la langue	Spécifier niveau	Spécifier niveau	Spécifier niveau	Spécifier niveau
Remplacer par le nom du diplôme de langue. Spécifier le niveau s'il est connu.				

Niveaux: A1/2: utilisateur élémentaire - B1/2: utilisateur indépendant - C1/2: utilisateur expérimenté
Cadre européen commun de référence pour les langues

Compétences en communication	Remplacer par vos compétences en communication. Indiquer dans quel contexte elles ont été acquises. Exemple: <ul style="list-style-type: none"> ▪ bonnes compétences en communication acquises grâce à mon expérience de responsable des ventes
Compétences organisationnelles / managériales	Remplacer par vos compétences organisationnelles / managériales. Indiquer dans quel contexte elles ont été acquises. Exemple: <ul style="list-style-type: none"> ▪ leadership (actuellement responsable d'une équipe de 10 personnes)
Compétences liées à l'emploi	Remplacer par les compétences professionnelles non décrites ailleurs. Indiquer dans quel contexte elles ont été acquises. Exemple: <ul style="list-style-type: none"> ▪ bonne maîtrise des processus de contrôle qualité (actuellement chargé des audits qualité)
Compétences informatiques	Remplacer par vos compétences informatiques. Indiquer dans quel contexte elles ont été acquises. Exemple: <ul style="list-style-type: none"> ▪ bonne maîtrise de la suite Microsoft Office™
Autres compétences	Remplacer par les compétences non mentionnées plus haut. Indiquer dans quel contexte elles ont été acquises. Exemple: <ul style="list-style-type: none"> ▪ menuiserie
Permis de conduire	Remplacer par la ou les catégorie(s) de permis de conduire dont vous êtes titulaire. Exemple: <ul style="list-style-type: none"> ▪ B

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Publications	Remplacer par vos publications, présentations, projets, conférences, séminaires, distinctions, affiliations, références. Supprimer les titres non pertinents de la colonne de gauche. Exemple de publication: ▪ Article: « Les Jurassiens parlent aux Jurassiens - Fragments du discours épilinguistique sur la diglossie franco-suisse ». Dans Présence transfrontalières. La Brévine, 2003. Exemple de projet: ▪ Nouvelle bibliothèque de Cabourg: architecte en chef, responsable des plans, des appels d'offre et de la supervision des travaux (2008-2012).
Présentations	
Projets	
Conférences	
Séminaires	
Distinctions	
Affiliations	
Références	

ANNEXES

Remplacer par la liste des documents joints au CV. Exemple:

- copies des diplômes et autres qualifications;
- attestation de travail ou de stage;
- publications ou travaux de recherche.

Le palmarès des facs qui donnent du boulot, une grande première

Publié le 18-12-2013 à 14h18 - Mis à jour à 14h53 site : www.lenouvelobservateur.fr



Par Véronique Radier

Pour la première fois, le ministère publie les performances d'emploi et les salaires université par université. Une révolution... qui révèle bien des surprises.



La province souvent mieux placée que Paris et ses "stars" (VALINCO/SIPA)

Tous ceux qui demeurent convaincus que nos facs sont des usines à chômeurs risquent d'être fort surpris par cette enquête et ce palmarès sans précédent que publie ce mercredi 18 décembre le ministère de l'Enseignement supérieur. Un exploit en soi.

Voici des années que des politiques de tous bords clamaient la nécessité d'informer les jeunes sur le devenir professionnel à l'issue des différentes voies de l'enseignement supérieur. Mais rien ne se passait coté université, tandis que, de leur côté, les grandes écoles publiaient fièrement, elles, chaque année, leur enquête d'insertion, sans contrôle ni validation extérieurs garantissant la véracité de leurs chiffres. Tout ceci est en train de changer.

Salaires, la stabilité de l'emploi... pour la première fois

En 2007, Valérie Pécresse, alors ministre de l'Enseignement supérieur, avait débloqué une enveloppe pour que naisse enfin une enquête nationale sur le devenir des diplômés de l'université, réservant la primeur des premiers résultats au "Figaro Magazine". Pour un palmarès qui, en raison de diverses erreurs et imperfections, frisait le ridicule.

La 4e édition de cette enquête, sortie ce jour, et qui ne porte toutefois que sur les diplômes professionnels de l'université (DUT, licences et masters professionnels) marque une vraie révolution, à porter au crédit de l'actuelle ministre, Geneviève Fioraso. Chaque université est évaluée en fonction du marché de l'emploi local, de sa spécialité, et le ministère livre, par domaine et niveau de formation, le taux d'emploi, la stabilité de ces emplois et... le salaire obtenu. Le tout mesuré 30 mois après la sortie de l'université pour les jeunes ayant obtenu leur diplôme en 2010.

Des grosses surprises

L'ensemble présente des données extrêmement précieuses pour toutes celles et tous ceux qui s'appêtent à faire des choix d'orientation, soit à l'entrée dans le supérieur, soit pour la poursuite de leurs études. Les scores nationaux sont sans réelle surprise, conformes à ceux des années précédentes : des taux d'emploi autour de 90%, bien meilleurs en sciences et gestion, médiocres en lettres et sciences humaines, et idem pour les salaires. Un peu moins de 30.000 euros en moyenne après un master, 25.000 pour une licence professionnelle, ce n'est pas si mal, mais on retrouve les mêmes écarts entre les disciplines.

La vraie surprise vient des variations entre universités. Ainsi, des "stars", comme Paris 2-Assas, Toulouse 1 et sa "Toulouse School of Economics" ou encore l'UMPC Pierre et Marie Curie, ne sont pas les mieux placées dans leur domaine, surclassées par des universités régionales comme Clermont Ferrand, ou des universités nouvelles, très axées sur l'apprentissage, comme Cergy-Pontoise.

ACTUALITÉ > EDUCATION > FILIÈRE PAR FILIÈRE, LES FACS QUI DONNENT LE MEILLEUR SALAIRE

Filière par filière, les facs qui donnent le meilleur salaire

Publié le 18-12-2013 à 19h34 site : www.lenouvelobservateur.fr



Par Véronique Radier

L'enquête sans précédent du ministère de l'Enseignement supérieur lève le voile sur les universités qui offrent les meilleurs salaires à leurs diplômés. Suivez le guide.



Université de Marne-la-Vallée, dont les diplômés en informatique et info-com touchent de jolis salaires. (IP3 PRESS/MAXPPP)

SUR LE MÊME SUJET

- » Le palmarès des facs qui donnent du boulot, une grande première
- La quatrième édition de l'enquête du ministère de l'Enseignement supérieur sur le devenir des jeunes qui sortent d'un diplôme professionnel de l'université livre des chiffres totalement inédits sur les performances de chaque université en termes de salaire de sortie. Il faut bien sûr relativiser les écarts d'une fac à l'autre en tenant compte de la situation régionale de l'emploi et des salaires moyens dans la région, il n'empêche, les écarts d'un établissement à l'autre sont parfois considérables.
- Et les meilleures performances, pas toujours là où on les attendraient... Voici, par disciplines, les universités qui permettent de décrocher les plus hautes rémunérations, et leurs conditions d'emploi : taux d'insertion professionnelle 30 mois après la sortie de formation, part d'emplois stables et salaire brut annuel estimé à partir des données de salaires nettes fournies par les étudiants interrogés, primes comprises. Suivez le guide...

Les 10 meilleures facs de droit, pour le salaire

Université	Taux d'insertion	Part d'emplois stables	Salaire brut estimé
Paris 2	94%	86%	37400
Paris 1	98%	80%	35500
Paris 11	92%	66%	34000
Paris 10	88%	74%	33800
Paris 12	90%	74%	31500
Strasbourg	93%	80%	31300
Brest	96%	81%	31200
Lyon 3	99%	83%	31200
Nice	90%	77%	31200
Versailles	96%	75%	30900

A tout seigneur, tout honneur : la très réputée Paris 2-Assas remporte haut la main ce mini palmarès, mais les hauts salaires de la région parisienne la tirent vers le haut, de même que ses consœurs de la capitale.

Les 10 meilleures facs de gestion, pour le salaire

Université	Taux d'insertion	Part d'emplois stables	Salaire brut estimé
Paris 5	98%	81%	39800
Paris 12	96%	91%	38600
Lyon 2	94%	88%	37800
Paris 2	96%	81%	36900
Paris 1	99%	84%	36400
Nantes	89%	81%	34000
Lille 2	96%	97%	33800
Aix - Marseille	93%	84%	33300
Rennes 1	96%	88%	33000
Strasbourg	96%	86%	33000

Là encore, triomphe des Parisiennes, en partie en raison des salaires plus élevés en Ile-de-France. A noter que Dauphine, qui dispose de sa propre enquête d'insertion, n'a pas répondu. Elle affiche un salaire de presque 43.000 euros bruts annuels.

Les 6 meilleures universités en informatique pour le salaire

Université	Taux d'insertion	Part d'emplois stables	Salaire brut annuel estimé
Paris 6	97%	90%	38200
Nice	96%	98%	37100
Marne-la-Vallée	95%	98%	35900
Mulhouse	NS	SN	35900
Rouen	97%	100%	35900
Lorraine	96%	98%	35800

NS : non significatif

Dans cette discipline très porteuse, les écarts sont assez resserrés et tous les diplômés décrochent de belles rémunérations. A noter, le très joli score de Nice, sans doute explicable par la présence de nombreuses entreprises high-tech dans la région.

Les 6 meilleures universités en sciences de l'ingénieur pour le salaire

Université	Taux d'insertion	Parts d'emplois stables	Salaire brut annuel estimé
Evry	90%	91%	34300
Grenoble 1	94%	89%	33800
Lorraine	96%	88%	33500
Paris 6	98%	88%	33300
Lyon 1	94%	87%	32800
Artois	91%	95%	32000

Des salaires très comparables à ceux des sortants d'écoles d'ingénieurs. Les universités les plus réputés et installées dans des régions à forte tradition technologique trustent les premières places du podium.

Les 6 meilleures universités en info-com pour le salaire

Université	Taux d'insertion	Taux d'emplois stables	Salaire brut annuel estimé
Marne-la-vallée	94%	97%	37100
Paris 4	91%	79%	34600
Amiens	99%	84%	34100
Toulouse 3	98%	76%	31300
Paris 8	89%	77%	30800
Bordeaux 3	92%	54%	27500

Les facs les mieux placées offrent des conditions d'insertion et surtout des salaires beaucoup plus élevés qu'ailleurs. Coup de chapeau à Marne-la-Vallée dont les cursus en apprentissage font mouche.

Les 10 meilleures en sciences humaines et sociales pour le salaire

Université	Taux d'insertion	Taux d'emplois stables	Salaire brut annuel estimé
Marne-la-Vallée	93%	86%	34800
Paris 4	88%	76%	34400
Toulouse 3	98%	76%	31300
Paris 12	93%	60%	31200
Cergy Pontoise	91%	67%	31200
Paris 1	99%	56%	29100
Paris 8	88%	67%	29100
Amiens	95%	74%	28900
Paris 3	88%	47%	28400
Paris 7	86%	58%	28200

Là aussi Marne-la-Vallée fait un très beau score, mais aussi Paris 4, pourtant peu réputée pour la qualité de l'insertion jusqu'ici. Notons de très gros écarts entre les établissements les mieux placés et ceux qui sont en fin de tableau.

Véronique Radier - Le Nouvel Observateur

François Hollande rattrapé par l'Afrique

Les affaires africaines ont occupé une place centrale inattendue dans les premiers mois de la présidence

Guerre au Mali, discours « fondateur » de la politique française en Afrique à Dakar, leçon de démocratie au Sommet de la francophonie à Kinshasa, envoi de « paras » en République centrafricaine (RCA), opération commando en Somalie... Rarement, au cours de ces dernières années, l'agenda africain d'un président français aura été aussi chargé en aussi peu de temps. Surtout pour quelqu'un dont on disait avant son élection, le 6 mai 2012, qu'il ne connaissait pas le continent noir, auquel il ne s'intéressait d'ailleurs guère.

Est-ce l'expression d'un volontarisme ? Plus probablement, l'Afrique

Paris chouchoute le président sénégalais, Macky Sall, et le Nigérien Mahamadou Issoufou, tous deux élus à la régulière

a rattrapé le nouveau président d'un pays qui, au regard de son passé colonial, ne pourra jamais prétendre entretenir des relations « normales » avec ce continent. Ce qui n'a pas empêché François Hollande d'imprimer sa marque en Afrique, différente de celle laissée par Nicolas Sarkozy ou de la « Françafrique à la papa » de leurs prédécesseurs.

Certaines apparences sont pourtant trompeuses. Prenons le cas de la dernière crise en RCA. Début janvier, le président François Bozizé est aux abois, menacé par la poussée d'une rébellion arrivée presque aux portes de Bangui. Comme d'autres avant lui, le « général-président » appelle « *les cousins français* » au secours pour repousser les rebelles et, surtout, sauver un régime discrédité, corrompu, népotique, installé dix ans plus tôt à la force des kalachnikovs avec la bénédiction de Paris.

Quelques jours après l'appel de Bangui, 600 paras français débar-

quaient à Bangui. La rébellion s'arrêtait. François Bozizé sauvait sa tête. Grâce à Paris ? Comme aux plus belles heures de la France « gendarme de l'Afrique » ?

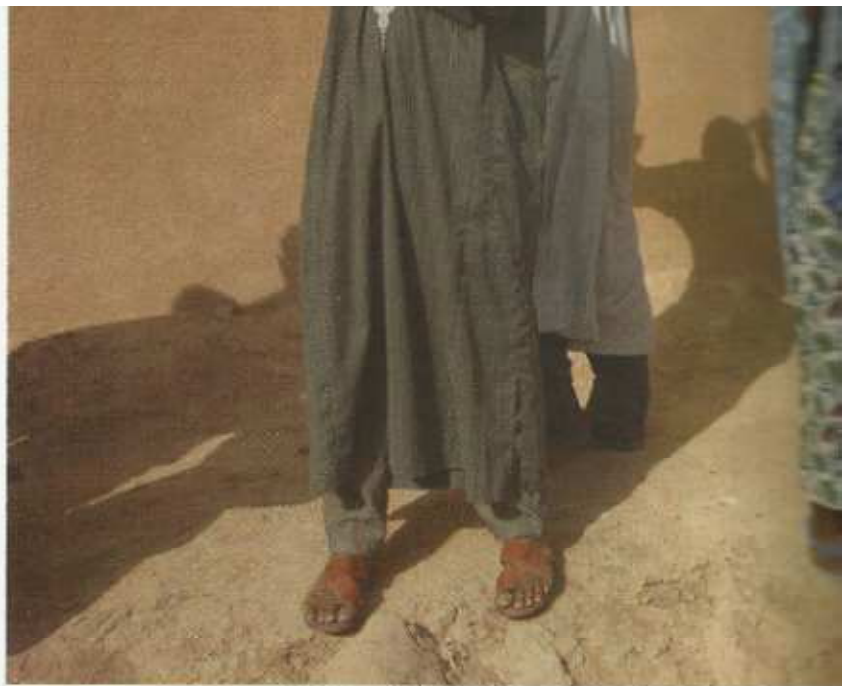
Au contraire. Le président centrafricain n'avait gagné qu'un sursis. Il tombait le 24 mars après une nouvelle offensive de la rébellion sans que la France, ni les forces d'interposition africaines déployées dans le pays n'interviennent. François Hollande a profité de cette énième crise en RCA pour marquer sa différence. Il ne s'agit pas « de protéger un régime (...). Ce temps-là est terminé », avait-il prévenu avant la fuite de François Bozizé vers le Cameroun.

Dans ce pays où la France a peu d'intérêts économiques à défendre, François Bozizé n'était plus dans la ligne. Réélu au premier tour en 2011 au terme d'un simulacre électoral, il était devenu la caricature des dérives népotiques et de la mauvaise gouvernance sur le continent.

L'inverse des valeurs sur lesquelles François Hollande entend fonder les relations entre la France et l'Afrique.

Trois mois avant François Bozizé, Joseph Kabila avait lui aussi goûté à la « rupture » française. A la veille de son déplacement à Kinshasa pour participer au 14^e Sommet de la francophonie, en 2012, François Hollande avait qualifié « la situation » en République démocratique du Congo (RDC) de « tout à fait inacceptable sur le plan des droits, de la démocratie, et de la reconnaissance de l'opposition ». Il y a propos plus diplomatiques.

En marge du sommet, le président français avait aussi battu froid ses homologues Denis Sassou-Nguesso (Congo) et Paul Biya (Cameroun), tous deux accrochés au pouvoir depuis des lustres. Ali Bongo, le chef de l'Etat gabonais, avait pu mesurer auparavant le changement de ton à Paris. « Notre ligne n'est pas de rompre les relations avec eux mais nous ne leur déroulerons pas le tapis rouge », ajoute-t-on à l'Elysée à l'égard des chefs d'Etat africains qui prennent des libertés avec leurs engagements.



Pour que le message soit bien clair, Paris chouchoute les « bons démocrates », tels que le président sénégalais, Macky Sall, tombé d'Abdoulaye Wade, ou le Nigérien Mahamadou Issoufou, tous deux élus à la régulière. Une attitude qui résonne comme un lointain écho du discours de La Baule de François Mitterrand, qui, en 1990, se voulait fondateur d'une nouvelle ère de démocratisation en Afrique : « La France lèvera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté. » Mitterrand oubliera sa promesse.

Aujourd'hui, les présidents emblématiques de la Françafrique, ce système opaque hérité de la décolonisation où les relations personnelles et privilégiées entre dirigeants et la défense d'intérêts particuliers prenaient le pas sur les principes républicains, ne sont plus courtisés.

Et pour faire taire ceux qui pensent que Paris se priverait de relais utiles en Afrique, l'Elysée met l'accent sur la transparence et le développement du multilatéralisme afin de favoriser la recherche de solutions africaines aux problèmes africains. Histoire de responsabiliser les politiques et de mutualiser les ris-

ques, mais aussi les coûts, en ces temps de disette budgétaire. C'est un projet d'avenir. Le cas malien illustre. Le 11 janvier 2013, ce sont des avions de chasse français – et non africains – qui sont intervenus au Mali. Ce sont 4 000 soldats français qui font le travail au sol, traquent et délogent les djihadistes étrangers ou maliens et les islamistes touareg.

Mais cette intervention n'a rien à voir avec celles du passé. « François Hollande, rappelle Jean-François Bayart, directeur de recherche au CNRS, a répondu à l'appel explicite de son homologue malien, dans un cadre légal préalablement défini par des résolutions des Nations unies. » Il a également pris soin de justifier son action au nom de « la guerre au terrorisme », très consensuelle au niveau international.

La France avait préparé le terrain. Pendant des mois avant l'entrée en guerre, les diplomates français épaulaient leurs collègues de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) dans la rédaction des textes adoptés à l'ONU. Ils sillonnaient l'Europe pour alerter du danger et mobiliser moyens et énergies. De plus, c'est la Cedeao, communauté de 15 pays, dont le Nigeria

anglophone, poids lourd politique et économique du continent hors de la sphère d'influence française, qui la première a demandé une intervention militaire d'urgence. Initiative soutenue par Paris qui, dès le printemps 2012, a dépêché des spécialistes de la planification militaire pour

L'Elysée met l'accent sur le développement du multilatéralisme afin de favoriser la recherche de solutions africaines aux problèmes africains

aider la Cedeao à mettre sur pied le contingent africain (plus de 6 000 hommes issus de 9 pays, réunis au sein de la Mission internationale de soutien au Mali commandée par un général nigérian anglophone).

Mais la politique française ne peut se limiter à son efficacité militaire. Repenchons-nous sur le Mali. Comment reconstruire ce pays failli, plongé dans un chaos institutionnel depuis le coup d'Etat du

22 mars 2012 ? Il s'agit pourtant là d'un volet essentiel de la politique française en Afrique, celui de l'aide au développement sans laquelle d'autres Mali surgiront.

La refonte de ce secteur, sinistré sous la présidence de Sarkozy, est un vaste chantier. En novembre se sont ouvertes les Assises du développement et de la solidarité internationale pilotées par Pascal Canfin, ministre délégué au développement, et associant tous les intervenants en ce domaine (Etat, ONG, syndicats, entreprises, fondations, collectivités territoriales, parlementaires, organismes de recherche). Les conclusions de ces assises devaient être connues en mars.

S'agira-t-il d'un nouveau départ ? Ces dernières années, l'inclusion des annulations de dettes massives dans les chiffres de l'aide publique au développement (APD) a gonflé artificiellement des statistiques qui, malgré cela, restaient en deçà des 0,7% du PIB que la France s'est engagée à y consacrer. Ces annulations vont bientôt prendre fin, et l'on peut douter, en cette période de crise, que la France racle le fond de ses caisses pour développer l'APD. ■

Christophe Châtelot

La francophonie au secours de la puissance

François Hollande veut promouvoir le français comme un outil au service de la croissance

Je relancerai la francophonie » : cette brève résolution n'arrivait qu'au 58^e rang des 60 engagements du candidat François Hollande, juste après la rupture avec la « Françafrique » et avant la promesse de prendre « *les mesures nécessaires pour accompagner, notamment en matière d'enseignement* », les Français de l'étranger. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement socialiste a donné corps à cette promesse en paroles et principes plutôt qu'en moyens, bien limités dans le contexte économique actuel.

Pour M. Hollande, la francophonie « *n'est pas une cause française mais internationale* ». Si les 77 États ou gouvernements réunis au sein de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ont une même langue « en partage », ils doivent non seulement adhérer aux valeurs universelles et aux principes démocratiques, mais aussi les respecter, a-t-il proclamé. Aux récalcitrants qui font mine de ne pas se sentir concernés – tel Joseph Kabila, président de la République démocratique du Congo, hôte du dernier sommet de l'OIF en octobre 2012 –, le chef de l'État entend continuer de marteler ce message, dans l'espoir qu'il finisse par encourager de réels progrès.

« Développer l'enseignement »

Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, promeut quant à lui une « *francophonie conquérante* ». Consigne a été donnée aux ambassadeurs de mieux défendre le français dans les enceintes internationales, en particulier celles où il est déjà une des langues officielles, de « *convaincre les autorités éducatives de développer l'enseignement du français en tant que langue étrangère* » et de « *rendre l'enseignement de notre langue plus attractif* ». Le réseau existant de près de 500 établissements au sein de 130 pays ainsi que les quelque 1 000 instituts et alliances françaises auront-ils

plus de subventions ? A voir.

Les autorités françaises voudraient surtout ne pas rater le coche linguistique en Afrique. L'OIF anticipe que les quelque 220 millions de locuteurs francophones d'aujourd'hui dans le monde seront 715 millions en 2050, dont 85 % en Afrique, à la faveur de la croissance démographique de ce continent. A condition toutefois que la scolarisation continue d'y progresser et que le français ne s'y fasse pas détrôner, comme au Rwanda (le pays a abandonné en 2010 le français pour l'anglais).

L'annonce récente par Yamina Benguigui, ministre déléguée à la francophonie, d'un programme visant à former à terme 100 000 enseignants, sur place et par Internet, principalement en Afrique, traduit cette préoccupation. Curieusement, Paris entend faire cavalier seul dans ce domaine, alors que l'OIF a déjà mis en place depuis plusieurs années un même programme, cofinancé par la France, qui a déjà bénéficié à près de 20 000 maîtres africains.

Le gouvernement de François Hollande considère par ailleurs que la langue française doit davantage être un outil au service de la croissance et de l'emploi : en 2012, seulement 13 % à 14 % des échanges commerciaux des pays francophones se sont faits entre eux. Citant ces chiffres, M. Fabius a demandé à ses diplomates d'acquiescer un « *réflexe économique* », afin de développer ce qu'il considère comme un grand potentiel.

La volonté est enfin d'améliorer l'image de la francophonie dans l'Hexagone, où elle reste trop souvent considérée comme « *ringarde* ». Le gouvernement compte sur le premier Forum mondial des femmes francophones, organisé en mars 2013 à Paris et sur les prochains Jeux de la francophonie à Nice en septembre pour y contribuer. ■

Martine Jacot

HAÏTI Quatre ans sous les tentes

Des années après le séisme qui a ravagé Haïti, près de 150 000 personnes languissent dans des conditions inhumaines dans quelque 300 "camps provisoires" devenus de fait des bidonvilles. Et la menace d'en être évincé est quotidienne.

- [LE NOUVELLISTE](#) (Courrier International)
 - | BERTRAND MERCÉUS - 13 JANVIER 2014
-



Un centre de traitement du

choléra installé par la Croix Rouge à Carrefour dans la banlieue de Port-au-Prince, décembre 2010. - AFP / Thony BELIZAIRE

Carrefour, dans la banlieue de Port-au-Prince La Plateforme des organisations haïtiennes des droits humains (Pohdh) – membre du Collectif des organisations pour la défense du droit au logement – a organisé une visite guidée dans trois camps de Carrefour. Un membre du collectif explique aux journalistes l'objectif de la visite.

Alors qu'un enfant de moins de deux ans joue dans la poussière à ses côtés, Jackson Dolisca enchaîne : "Nous vous emmenons visiter ces camps afin que vous constatiez vous-mêmes dans quelles conditions les gens y vivent, quatre ans après le séisme. Lorsque c'est nous [les organisations civiles] qui le disons, on dit que nous mentons", explique-t-il.

Dans les trois camps d'hébergement visités, la situation se dégrade à vue d'œil. Les déplacés vivent sans aucune structure sanitaire. Les camps puent. "Nous n'avons pas d'eau, pas de latrines", affirme Jean Eddy Destiné, un des responsables de Mariani 8, un camp où survivent 143 familles depuis quatre ans. Il indique que les gens font leurs besoins dans des sachets en plastique pour ensuite les jeter à la mer.

"C'est une calamité"

Quant au camp Gaston Margron, sis près du pont de Mariani (Carrefour), la situation est encore plus alarmante. Les 871 familles qui y vivent font leurs besoins à même le sol sous une

bananeraie située alentour. "C'est une calamité", dit d'emblée Abel Joseph, gérant du camp. "Les gens tombent souvent malades à cause de cette situation. Nous avons été touchés par le choléra. C'est un CTC [centre de traitement du choléra] de MSF qui nous a aidés."

La situation d'extrême précarité des occupants du camp saute aux yeux. Abel Joseph dit y recenser 300 enfants, dont la grande majorité ne vont pas à l'école. Alors qu'il parle, des dizaines de gosses jouent entre les tentes crasseuses. Quelques rares débrouillards de ce vaste camp mènent des activités commerciales, presque insignifiantes. "Si ce n'était les bouteilles en plastique que les gens ramassent pour revendre, beaucoup seraient déjà morts de faim", déclare un sinistré.

Les occupants se plaignent de l'insécurité. D'après eux, "c'est le propriétaire même du terrain qui en est le principal responsable", afin de les forcer à partir. Ils prévoient "une marche pacifique jusqu'au palais national", pour faire entendre leurs revendications".

"Nous allons bloquer Carrefour !"

Le camp Grace Village à Lamentin 54, comme beaucoup d'autres, pue. "La situation est déplorable, reconnaît Lestin Francy", responsable de ce camp qui compte 512 familles. "C'est dans un trou à ciel ouvert que les gens balancent leurs matières fécales dans des sachets en plastique."

Eux aussi ont des problèmes d'insécurité. Ils affirment que "plusieurs tentatives ont été entreprises pour brûler le camp". "Le pasteur Joël Jeune [propriétaire du terrain] nous donne un dernier ultimatum pour vider les lieux avant la fin du mois", raconte Mirlande Isemé, mère de trois enfants. "Il a dit que si nous refusons de quitter son terrain, il nous fera partir manu militari. Nous aimerions bien quitter le terrain, mais nous n'avons pas d'autres endroits où aller."

Caroline Lexis, une femme de plus de 30 ans, ne cache pas sa frustration. "Nous avons élu le président Martelly pour qu'il nous retire de sous les tentes", souligne-t-elle, le visage crispé. "Nous avons appris qu'il débloquait des millions de dollars pour le carnaval alors que nous croupissons sous les tentes. Si le président ne réagit pas, nous allons bloquer Carrefour !" peste Caroline, sous le regard approbateur d'une cinquantaine de ses voisins.

Illusoire émancipation par la technologie

Depuis peu, des machines électroniques capables de produire des objets, fonctionnant à la manière d'imprimantes en trois dimensions, sont accessibles au grand public. Elles suscitent un engouement au sein d'une avant-garde qui y voit les ferments d'une nouvelle révolution industrielle. Mais les partisans de ces outils de bricolage technologique oublient souvent l'histoire qui les a vus naître.

par Johan Söderberg, Le Monde diplomatique, janvier 2013

Ce serait la révolution industrielle du XXI^e siècle : ce qui devait auparavant être acheté en magasin pourrait désormais être fabriqué chez soi grâce à des outils comme une découpeuse laser, une imprimante 3D, une fraiseuse à commande numérique, etc. (1). Ces machines suivent toutes un même principe technologique : guider les mouvements d'un outil mécanique à l'aide d'un logiciel. Les plus célèbres d'entre elles fonctionnent comme des imprimantes, mais en trois dimensions : passage après passage, une buse se déplace sur trois axes et superpose des couches de matière (le plus souvent une résine synthétique) en suivant un modèle numérisé, jusqu'à obtention du volume désiré. De la poignée de porte au vélo, les objets ainsi produits se multiplient.

Même si cette technologie suscite un foisonnement de petites entreprises créatives, son développement est essentiellement l'œuvre d'amateurs, qui se définissent comme des *makers*. Enracinés dans le monde du logiciel libre, ils appliquent ses valeurs et pratiques aux mécanismes de fabrication. Pour les plus radicaux d'entre eux, la réappropriation populaire des outils ouvrirait la voie à une « démocratisation » de la production industrielle, avec, en ligne de mire, l'abolition de la société de consommation. D'autres espèrent réduire les coûts du travail et rendre ainsi obsolète le mouvement de délocalisation de la production industrielle vers les pays du tiers-monde (2). Ce point de vue, plus proche des cercles d'affaires, est notamment exprimé par le magazine spécialisé *Make* (« Fabriquez »), qui, entre autres activités, organise chaque année une Maker Faire (« foire de la fabrication ») dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis.

Il suffit toutefois de se promener dans les allées de ce Salon pour constater une certaine dissonance au sein de la révolution annoncée. Parmi les nombreuses attractions proposées lors de son édition de 2011, à New York, on pouvait ainsi visiter le Print Village (« village de l'impression ») : une vingtaine de stands consacrés à l'imprimante 3D RepRap et à ses nombreux dérivés (emblème de ce mouvement, la RepRap est capable de reproduire la plupart des éléments qui la composent, et ainsi de s'autorépliquer).

Détecter les ouvriers paresseux

Non loin de là, un pavillon bien plus imposant abritait plusieurs expositions autour de machines à commande numérique sophistiquées. Arborant fièrement les trois couleurs du drapeau américain, un stand sortait du lot : celui de l'Alliance des artisans américains (Alliance for American Manufacturing, AAM), dont l'un des principaux membres est le syndicat sidérurgique United Steelworkers (USW). On y encourageait les visiteurs à défendre l'emploi en achetant des produits nationaux. Une hôtesse qui distribuait des badges « Continuons à fabriquer aux Etats-Unis » dut admettre l'ironie qu'il y avait à se retrouver dans ce pavillon. En effet, les machines exposées sur le stand voisin étaient les descendantes directes d'une technologie qui avait entraîné la destruction des emplois industriels.

C'est dans le contexte de la guerre froide que les machines à commande numérique ont vu le jour. Leur développement, selon l'historien David F. Noble (3), a été en partie financé par des contrats militaires. Essentielle dans la rivalité avec le système soviétique, cette technologie avait aussi pour but de désarmer un ennemi intérieur : les syndicats, qui tiraient leur force du savoir-faire détenu par les ouvriers. Comme l'exposait sans détour Frederick W. Taylor dans ses *Principes d'organisation scientifique des usines* publiés en 1911, « le gestionnaire assume (...) la tâche de compiler toutes les connaissances et le savoir-faire traditionnel, lesquels, dans le passé, appartenaient aux travailleurs ; de classer, d'indexer et de réduire ces connaissances à un ensemble de règles, de lois et de formules qui constitueront un apport immense pour les travailleurs dans l'exécution quotidienne de leur tâche ». Les pages qui précèdent ce passage décrivaient différentes méthodes par lesquelles les ouvriers pouvaient bernier leurs employeurs en leur faisant croire qu'ils travaillaient à pleine vitesse.

Pour détecter les ouvriers paresseux et malhonnêtes, Taylor proposait de créer un indice de performance moyenne servant de point de comparaison. Mais les ingénieurs nécessaires pour mesurer la productivité étaient coûteux, et les ouvriers apprirent vite à les duper eux aussi... Cependant, la conformité promise par la réorganisation du travail pouvait s'obtenir autrement : en incorporant le contrôle dans la machine. Au début du XIXe siècle, le mathématicien britannique Charles Babbage avait dressé — après avoir observé de nombreuses branches industrielles — un catalogue de mécanismes ingénieusement conçus pour garantir l'honnêteté des domestiques et des travailleurs en l'absence de leur maître, et vantait l'« *avantage remarquable des machines* » : la « *surveillance qu'elles exercent sur l'inattention, la négligence et la paresse de l'homme* (4) ». C'est ce même Babbage qu'on appellera plus tard le « père de l'ordinateur » car il imagina les premières machines à calculer, y compris la machine analytique, employant les mêmes cartes perforées que l'on retrouvera un siècle plus tard dans les machines à commande numérique.

« *Toute la difficulté de l'automatisation, souligne Noble, est de rendre la machine-outil autonome — c'est-à-dire capable de suivre des instructions spécifiées par*

l'encadrement sans intervention des travailleurs — sans compromettre son indispensable adaptabilité. (...)D'où le rôle de la programmation, permettant à travers l'usage de logiciels "variables" de modifier un produit sans devoir s'appuyer sur les opérateurs pour transformer l'outil ou en réajuster la configuration. » Les ingénieurs voyaient se rapprocher leur rêve chimérique d'une usine complètement automatisée. Des motivations complémentaires poussaient au développement de machines à commande numérique : le besoin de fabriquer des pièces qui ne pouvaient pas facilement être construites à la main, la volonté d'accroître la productivité et la perspective d'œuvrer à la réalisation des visions techno-utopiques des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT), principaux concepteurs des logiciels et des machines. Pourtant, argumente Noble, il existait d'autres pistes, dont les conséquences pour les ouvriers auraient pu s'avérer bien différentes, mais qui furent écartées à dessein (5).

Les divagations qui entourent la promotion commerciale de l'imprimante 3D MakerBot, selon lesquelles cette « révolution » permettra aux ouvriers américains licenciés de retrouver un emploi créatif et innovant en se reconvertissant en *makers* indépendants, n'ont de sens que si l'on occulte l'histoire industrielle de ces outils. La fabrication individuelle permettra peut-être aux ouvriers de renouer avec le savoir-faire et l'inventivité, mais c'est oublier que les emplois d'usine n'ont pas toujours été aussi abrutissants. Et que c'est cette même technologie — qui contribuerait, nous dit-on, à réintroduire des métiers à compétence dans l'économie — qui a rendu le travail en usine si démoralisant.

Les *makers* ne sont donc pas les héritiers du mouvement ouvrier — ils sont plutôt le résultat historique de la négation de ce mouvement. Ainsi, nombre des figures connues du mouvement *maker* viennent du MIT, l'institut qui a joué un rôle déterminant dans la création de machines à commande numérique. Cette racine historique apparaît comme un « refoulé » du mouvement : un souvenir qui ne refait surface que sous des formes discordantes. A preuve, l'investissement esthétique dont sont chargés, de manière presque obsessionnelle, les paysages de ruines et de friches industrielles. Detroit, l'ancienne capitale américaine de l'automobile, s'est transformée à son corps défendant en symbole de la désindustrialisation. La ville apparaît sans cesse dans le magazine *Make* et dans les blogs de ce mouvement (6). Ce retour sur l'histoire de la production soulève le problème de la propriété intellectuelle dans les grandes entreprises. Après avoir épluché de nombreux comptes rendus de procès opposant aux Etats-Unis employeurs et employés sur la question de la propriété des idées, la juriste Catherine Fisk a pu mettre en évidence un même type de déplacement de la connaissance. Jusqu'au début du XIXe siècle, toutes les inventions émanant du travail des ouvriers leur revenaient. Le savoir acquis sur le lieu de travail était à leur disposition lorsqu'ils postulaient pour un autre emploi. Les tentatives des patrons de s'approprier les facultés mentales de travailleurs libres, compétents et, surtout, blancs étaient fréquemment repoussées par les tribunaux et assimilées à de l'esclavagisme. Mais, quand le savoir-faire

devint codifié, le rapport de forces commença à s'inverser au profit des entreprises, qui parvinrent à capter juridiquement les idées des employés (7).

Le mouvement actuel d'expérimentation d'approches alternatives du droit d'auteur — du logiciel libre à l'encouragement donné par les artistes au partage et à la transformation de leurs œuvres (licences Creative Commons) — s'inscrit dans cette histoire ouvrière. Certains chercheurs s'inquiètent ainsi des effets potentiellement désastreux des plates-formes de travail ouvertes qui pourraient, dans certains cas, pousser les travailleurs à l'autoexploitation. Une prédiction qui se réalise, par exemple, dans certaines entreprises reposant sur le modèle de l'« appel à la foule » (*crowdsourcing*) pour constituer des données (8). Le revenu moyen d'un « employé » du site *decrowdsourcing* d'Amazon, consistant par exemple à identifier des objets ou des personnes sur des photographies, s'élèverait en effet à 1,25 dollar de l'heure, soit 1 euro (9)!

Vers une baisse des salaires ?

L'importance des imprimantes 3D, dont les promoteurs nous promettent qu'elles vont changer le monde du travail, doit être jugée dans ce contexte.

Les *makers* envisagent des « chaînes de production » constituées par la mise en réseau d'un parc de machines individuelles posées sur la table de cuisine de travailleurs informels. Cela ne risque-t-il pas d'enclencher une baisse massive des salaires dans l'industrie? L'instigateur du projet RepRap, M. Adrian Bowyer, qui a déclenché le boom des imprimantes 3D, théorise que « *ce ne serait pas une si mauvaise nouvelle pour les ouvriers, puisqu'ils n'auraient plus besoin d'acheter autant de produits dans les magasins (10)* ». Voilà l'enjeu d'une lutte sociale pour la redistribution des richesses dans un avenir où la fabrication numérique se répandra dans la population. La contestation de la répartition des richesses se déplace, de la production vers les consommateurs et vers les outils mis à leur disposition. Mais la conception de ces outils fait l'objet du même genre d'affrontement que la commande numérique dans l'usine en son temps.

Si certains *makers* embrassent les idéaux d'une production solidaire, des entrepreneurs, investisseurs et avocats en propriété intellectuelle mettent tout leur poids dans le développement de machines correspondant à une vision diamétralement opposée. Ils envisagent pour leur part des produits « prêts à imprimer » qui s'achèteront comme des biens de consommation ; la machine elle-même ne pourra fabriquer que les objets prévus au catalogue. De nouveau, la propriété intellectuelle se trouve étroitement liée à l'enjeu salarial, même si son histoire conflictuelle a été refoulée, aussi bien dans le mouvement *maker* que dans les réflexions sur le logiciel libre. Faudra-t-il revenir à la déclaration des droits technologiques des travailleurs, proposée en 1981 par l'International Association of Machinists (IAM)? Ecrite dans un contexte où les machines pilotées par ordinateur étaient en cours d'introduction dans l'industrie, elle affirmait que « *les nouvelles technologies d'automatisation et les sciences sur lesquelles elles s'appuient sont le produit d'une accumulation mondiale de connaissances s'étalant sur plusieurs*

siècles. Par conséquent, les travailleurs et leurs communautés ont le droit de participer aux décisions et aux bénéfices liés à ces avancées ».

Johan Söderberg

Sociologue, Institut francilien recherche, innovation et société (Ifris), Laboratoire techniques, territoires et sociétés (Latts), université Paris-Est.

- (1) *The Economist*, Londres, 21 avril 2012. Lire aussi Sabine Blanc, « [Demain, des usines dans nos salons](#) », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.
- (2) Lire Laurent Carroué, « [Industrie, socle de la puissance](#) », *Le Monde diplomatique*, mars 2012.
- (3) David F. Noble, *Forces of Production : A Social History of Industrial Automation*, Transaction Publishers, Piscataway (New Jersey), 2011 (1re éd. : 1984).
- (4) Charles Babbage, *Traité sur l'économie des machines et des manufactures*, Bachelier, Paris, 1833.
- (5) Philip Scranton, « The shows and the flows : Materials, markets, and innovation in the US machine tool industry, 1945-1965 », *History and Technology*, vol. 25, no 3, septembre 2009.
- (6) Sara Tocchetti, « Diybiologists as 'makers' of personal biologies : How *Makemagazine* and Maker Faires contribute in constituting biology as a personal technology », *Journal of Peer Production*, no 2, 2012. Cf. aussi Steven C. High et David W. Lewis, *Corporate Wasteland : The Landscape and Memory of Deindustrialization*, ILR Press, Ithaca, 2007.
- (7) Catherine Fisk, *Working Knowledge : Employee Innovation and the Rise of Corporate Intellectual Property, 1800-1930*, University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2009.
- (8) Lire Pierre Lazuly, « [Télétravail à prix bradés sur Internet](#) », *Le Monde diplomatique*, août 2006.
- (9) Lilly Irani, « [Microworking the crowd](#) », *Limn.it*.
- (10) Entretien avec l'auteur.

DEFINIR L'ECONOMIE SOCIALE

Sybille Mertens¹

Les cahiers de la Chaire Cera, vol. n°2, août 2007

¹ Economiste, directrice de recherches au Centre d'Economie Sociale de l'ULg, coordinatrice de la Chaire Cera - Contact : smertens@ulg.ac.be

Avant-propos

Dans le cadre du partenariat entre le groupe financier coopératif Cera et le Centre d'Economie Sociale, HEC-Ecole de Gestion de l'Université de Liège a inscrit à son programme d'enseignement un cours d'Entrepreneuriat et de Management en Economie Sociale. Ce cours cherche à initier les étudiants en sciences économiques et de gestion à l'économie sociale, à mettre en évidence les spécificités du management dans les organisations qui en font partie et à proposer des outils adaptés pour entreprendre et diriger dans ce secteur.

Les cahiers de la Chaire Cera sont rédigés par des chercheurs-enseignants en économie sociale. Ils poursuivent deux objectifs. Premièrement, ils visent à offrir aux étudiants de deuxième et troisième cycle un support pédagogique accessible, relatif à une problématique particulière de management en économie sociale. Deuxièmement, ils fournissent aux chercheurs et aux experts la base scientifique nécessaire pour entreprendre des recherches ou pour développer de nouveaux outils de management adaptés aux réalités de ce secteur économique original.

Le deuxième cahier de cette série traite de la définition de l'économie sociale. Il délimite le champ d'investigation de nos recherches et aide à positionner cet ensemble particulier d'organisations dans le fonctionnement général de nos économies.

En participant au développement d'un matériel pédagogique adapté au management des entreprises de l'économie sociale, nous espérons que ces cahiers contribueront à accréditer ce champ de recherche et d'enseignement auprès du monde académique et apporteront un soutien théorique et conceptuel et théorique aux gestionnaires de ces entreprises.

Sybille Mertens
Coordinatrice de la Chaire Cera

Introduction

On a longtemps décrit l'activité économique des pays industrialisés en distinguant le secteur privé (à finalité de profit) et le secteur public (poursuivant l'intérêt général). Depuis plusieurs décennies, on reconnaît l'existence d'un autre type d'organisations qui échappent à cette vision dichotomique de la réalité.

En effet, dans de nombreux domaines de l'économie, des organisations du secteur privé poursuivent des objectifs collectifs. En Belgique, comme dans d'autres pays, ces organisations d'un troisième type forment ce qu'on appelle le secteur de l'économie sociale. Elles suscitent l'intérêt des citoyens et des responsables politiques parce qu'elles semblent capables de construire des réponses originales pour satisfaire de nombreux besoins laissés insatisfaits tant par le secteur privé "capitaliste" que par l'Etat².

L'objectif de ce cahier de la Chaire Cera est de clarifier le contenu du concept d'économie sociale. Trois étapes sont proposées au lecteur. La première étape explique l'origine et la construction du concept d'économie sociale. La deuxième étape situe ce concept par rapport à d'autres notions proches (secteur nonprofit, secteur non marchand, entreprise sociale). La troisième étape décrit les principales composantes de ce secteur, en termes de formes institutionnelles et d'activités. Elle livre également les statistiques macroéconomiques les plus récentes sur cette réalité et relie l'économie sociale aux défis actuels de nos sociétés.

1. Origines et construction du concept

1.1. L'existence d'un troisième secteur

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'idée de troisième secteur³ est avancée pour compléter une vision de l'activité économique basée sur deux "idéaux-types": d'un côté, le secteur privé "capitaliste" et, de l'autre côté, le secteur public ou "étatique".

Le secteur privé rassemble des entreprises appartenant aux investisseurs privés qui y ont apporté du capital. Elles ont pour finalité d'accroître le profit de leurs propriétaires-actionnaires et réalisent ce profit en vendant avec une marge bénéficiaire leur production sur le marché. Le secteur public rassemble les administrations et les entreprises publiques. Les administrations publiques poursuivent l'intérêt général de la population qu'elles entendent servir. Elles sont dirigées par les pouvoirs publics (élus) et produisent des biens et des services de nature collective (ex : l'aide sociale apportée par les centres publics d'aide sociale). Cette production est financée principalement par la fiscalité.

Dans les entreprises publiques, les pouvoirs publics détiennent majoritairement le capital⁴. Ils le font principalement pour pouvoir défendre l'intérêt général de leurs concitoyens. En étant propriétaires de certaines entreprises, les pouvoirs publics ont par exemple, dans notre pays, assuré la fourniture d'eau, de gaz et d'électricité (via les intercommunales). Ils ont également développé un important réseau de téléphonie (RTT devenue Belgacom), de communications

² Pour une explication théorique des raisons d'être des organisations d'économie sociale, voir le cahier n°3 de la Chaire Cera.

³ Dans le monde francophone, l'appellation a été utilisée pour la première fois par Delors, J. et Gaudin, J. [1978].

⁴ Pour un relevé assez complet des formes de participation publique dans les entreprises, voir Spinnewyn, H. [2000].

postales (La Poste), un service public de radio et de télévision (RTBF en Belgique francophone) ou encore des moyens de transport en commun (SNCB).

Tableau 1 – Les deux secteurs traditionnels de l'économie

	Secteur privé	Secteur public
Acteurs	Entreprises privées	Pouvoirs publics et entreprises publiques
Finalité	Capitaliste	Intérêt général
Pouvoir	Investisseurs	Représentants élus
Activité de production	Production de biens et services individuels	Production de biens et services (quasi-) collectifs
Financement principal	Vente des produits	Fiscalité
Affectation du surplus	Distribution aux investisseurs	Mise en réserve ou amélioration des services

Ce mode de découpage traditionnel identifie deux pôles pertinents de l'activité économique de production. On se doit cependant de constater que plusieurs situations échappent à cette approche dichotomique.

Nous venons d'exposer le cas des entreprises publiques. Bien qu'appartenant au secteur public, elles adoptent parfois un comportement proche de celui des entreprises privées. Nous ne nous étendrons toutefois pas sur ce type d'entreprises car depuis plusieurs années, pour des raisons budgétaires ou de reconnaissance de l'efficacité du marché, ce pan du secteur public connaît une vague sans précédent d'acquisition d'une certaine autonomie⁵ qui va parfois jusqu'à la privatisation.

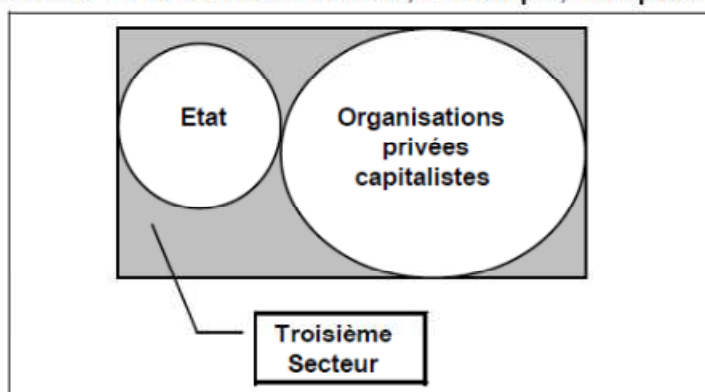
Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est l'existence d'organisations privées qui poursuivent une finalité sociale. Elles sont "non capitalistes" au sens où elles ne visent pas d'abord à rémunérer les apporteurs de capitaux, produisent parfois des services de nature collective et recourent pour ce faire à des ressources qui ne proviennent pas toujours de la vente des produits.

De très nombreux exemples viennent rapidement à l'esprit : la Croix-Rouge, les ONG de développement, les écoles de devoir ou les associations d'alphabétisation, les magasins du monde-Oxfam (commerce équitable), la Ligue des familles, les entreprises qui proposent un emploi aux personnes exclues du marché du travail (en raison d'un handicap ou d'un manque de qualification), les maisons médicales, les associations de défense de l'environnement (comme Greenpeace ou le WWF), les organismes de financement alternatif (micro-crédit, crédit social, etc.), les pharmacies coopératives ou encore les fondations qui soutiennent des programmes de la société civile. Toutes ces organisations ne peuvent ni être considérées comme des entreprises privées capitalistes, ni comme des entités dépendantes de l'Etat.

⁵ De nombreux organismes d'intérêts publics ont été transformés dans les années nonante en entreprises publiques autonomes (loi du 21 mars 1991). Ces entreprises concluent avec les pouvoirs publics un contrat de gestion qui fixe les objectifs sociaux à réaliser ainsi que l'autonomie dont dispose l'entreprise en matière de gestion.

Le concept de troisième secteur prétend relater l'existence de ces organisations privées "atypiques". Il se fonde sur l'hypothèse qu'il se dégage de cet ensemble suffisamment de caractéristiques communes qui justifient sa reconnaissance, au-delà des deux autres secteurs traditionnels.

Encadré 1 - Le troisième secteur, ni étatique, ni capitaliste



1.2. Les conditions d'appartenance au troisième secteur

Selon la plupart des auteurs qui ont tenté de le cerner, le concept de troisième secteur se définit "en creux" : on le délimite très souvent comme l'ensemble des organisations qui ne sont à la fois ni capitalistes, ni étatiques.

Pour aller au-delà d'une définition en creux et y associer un contenu, nous pouvons énoncer deux conditions d'appartenance au troisième secteur⁶. Ces deux conditions sont nécessaires et suffisantes pour classer une organisation dans le troisième secteur. Elles découlent automatiquement de ce qui fait la spécificité des deux secteurs traditionnels.

1.2.1. Des organisations non capitalistes

Pour définir ce que l'on entend par organisation non capitaliste, nous recourons à la notion de catégorie bénéficiaire. On entend par catégorie bénéficiaire d'une organisation, celle à laquelle l'organisation vise à attribuer son surplus. Elle joue le rôle du requérant résiduel, c'est-à-dire de celui qui a le droit de recevoir le solde du résultat économique, après règlement de l'ensemble des charges à payer. Dans les organisations du secteur privé capitaliste, la catégorie bénéficiaire est constituée par les investisseurs (actionnaires). Le troisième secteur se distingue du secteur capitaliste parce qu'il est composé d'organisations "où une catégorie d'agents, autres que les investisseurs (actionnaires), se voit attribuer la qualité de bénéficiaires explicites, intentionnels de l'activité économique"⁷.

Ainsi, dans une société anonyme (que l'on peut qualifier sans excès d'entreprise capitaliste), la catégorie bénéficiaire est composée des actionnaires qui ont investi et qui disposent d'un droit sur les surplus une fois que les autres participants à l'activité ont été rémunérés. Dans une association sans but lucratif (que l'on classera a priori dans le troisième secteur), les surplus seront en général affectés à l'activité c'est-à-dire qu'ils bénéficieront directement à ceux pour lesquels cette activité existe.

⁶ Voir Gui, B. [1991] et Mertens, S. [1999].

⁷ Gui, B. [1991], p. 552.

Si la catégorie bénéficiaire se définit comme étant celle qui dispose d'un droit inconditionnel d'appropriation du surplus, il convient de préciser que par surplus, il faut entendre le *surplus potentiel* plutôt que le *surplus comptable*. Ceci nous permet de prendre en considération - du moins conceptuellement - les phénomènes de redistribution implicite du surplus qui peuvent adopter des formes très variées. En vendant des produits à des prix en dessous de ceux du marché, certaines organisations cherchent à redistribuer implicitement leur surplus aux acheteurs. On peut observer cela dans les épiceries sociales qui vendent des denrées alimentaires à prix réduits à un public précarisé. En achetant des produits à des prix supérieurs à ceux en vigueur sur le marché, d'autres organisations mettent en œuvre une redistribution implicite au bénéfice des producteurs. On peut observer cela dans la filière du commerce équitable qui garantit aux producteurs un juste prix pour leurs produits, souvent supérieur aux prix du marché. Enfin, certaines organisations visent à redistribuer leur surplus potentiel à leurs travailleurs en leur octroyant des salaires supérieurs à ce qu'ils pourraient obtenir sur le marché du travail. On peut observer cela dans certaines entreprises qui ont pour finalité l'insertion socio-professionnelle de personnes exclues du marché du travail. Elles leur offrent en général une rémunération supérieure au niveau relativement faible que ces personnes pourraient normalement obtenir en raison de leur plus faible productivité.

1.2.2. Des organisations non étatiques

Pour définir ce que l'on entend par organisation non capitaliste, nous recourons à la notion de catégorie dominante. Celle-ci se définit comme la catégorie d'agents à laquelle revient le pouvoir de décision en dernier ressort. Elle exerce un droit de contrôle résiduel, c'est-à-dire qu'elle a le droit de prendre des décisions concernant l'organisation "si celles-ci ne sont pas explicitement préétablies par la loi ou réservées à autrui par contrat"⁸. La catégorie dominante se repère souvent au niveau de l'assemblée générale constituée par les actionnaires dans le cas d'une entreprise capitaliste ou des membres dans le cas d'une association.

Au sein du secteur étatique, les institutions sont caractérisées par le fait que les pouvoirs publics en sont la catégorie dominante. A contrario, le troisième secteur se distingue de la sphère étatique parce qu'il rassemble des organisations qui échappent dans une certaine mesure à l'autorité publique, c'est-à-dire des organisations au sein desquelles une catégorie d'agents, autre que les pouvoirs publics (Etat ou pouvoirs locaux), se voit attribuer la qualité de catégorie dominante⁹.

Etat des lieux pour préparer une reconquête

Nul ne croit plus que la raison l'emportera sur des politiques d'austérité insensées, ni que la morale préviendra les scandales mêlant argent et pouvoir. Désormais, l'espoir d'un changement de direction repose sur la mise en cause frontale des intérêts en jeu.

par Serge Halimi, mai 2013

*« Je veux savoir d'où je pars
Pour conserver tant d'espoir »
(Paul Eluard, *Poésie ininterrompue*)*

Certaines révélations renvoient à ce que nous savions déjà. Venons-nous d'apprendre que des responsables politiques aiment l'argent, fréquentent ceux qui en possèdent? Qu'ensemble ils s'ébrouent parfois comme une caste au-dessus des lois? Que la fiscalité dorlote les contribuables les plus fortunés? Que la libre circulation des capitaux leur permet d'abriter leur magot dans des paradis fiscaux? Le dévoilement des transgressions individuelles devrait nous encourager à remettre en cause le système qui les a enfantées (*lire « [Le carnaval de l'investigation](#) »*). Or, ces dernières décennies, la transformation du monde a été si rapide qu'elle a pris de vitesse notre capacité à l'analyser. Chute du mur de Berlin, émergence des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), nouvelles technologies, crises financières, révoltes arabes, déclin européen : chaque fois, des experts se sont relayés pour nous annoncer la fin de l'histoire ou la naissance d'un nouvel ordre mondial.

Au-delà de ces mises en bière prématurées, de ces accouchements incertains, trois grandes tendances se sont dégagées, plus ou moins universelles, dont dans un premier temps il importe de dresser le bilan : l'envol des inégalités sociales, la décomposition de la démocratie politique et le rétrécissement de la souveraineté nationale. Pustule d'un grand corps malade, chaque nouveau scandale nous permet de voir les éléments de ce triptyque resurgir séparément, et s'emboîter l'un dans l'autre. La toile de fond générale pourrait se résumer ainsi : parce qu'ils dépendent prioritairement des arbitrages d'une minorité favorisée (celle qui investit, spéculé, embauche, licencie, prête), les gouvernements consentent à la dérive oligarchique des systèmes politiques. Lorsqu'ils se cabrent devant ce reniement du mandat que le peuple leur a confié, la pression internationale de l'argent organisé s'emploie à les faire sauter.

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » L'article premier de la

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen n'a jamais, chacun le sait, été rigoureusement observé. De tout temps, les distinctions furent motivées par autre chose que l'utilité commune : le lieu où l'on a la chance (ou la malchance) de naître, la condition de ses parents, l'accès à l'éducation et à la santé, etc.

Mais le poids de ces différences se trouvait parfois allégé par la croyance que la mobilité sociale contrarierait les inégalités de naissance. Pour Alexis de Tocqueville, une espérance de ce genre, plus répandue aux Etats-Unis que sur le Vieux Continent, aidait les Américains à s'accommoder de disparités de revenus plus importantes qu'ailleurs. Un petit comptable de Cleveland ou un jeune Californien sans diplôme pouvaient rêver que leur talent et leur acharnement les propulseraient à la place que John Rockefeller ou Steve Jobs avaient occupée avant eux.

«L'inégalité en soi n'a jamais été un gros problème dans la culture politique américaine, qui insiste sur l'égalité des chances plutôt que sur celle des résultats, rappelle aujourd'hui encore l'intellectuel conservateur Francis Fukuyama. Mais le système ne reste légitime que si les gens continuent de croire que, en travaillant dur et en donnant le meilleur de soi, eux-mêmes et leurs enfants ont de bonnes chances de progresser, et s'ils ont de bonnes raisons de penser que les riches le sont devenus en respectant la règle du jeu (1).» Apaisante ou anesthésiante, cette foi séculière s'évapore dans le monde entier. Interrogé six mois avant son élection à la présidence de la République sur les moyens du «redressement moral» qu'il appelait de ses vœux, M. François Hollande évoquait le «rêve français. Il correspond au récit républicain qui nous a permis d'avancer malgré les guerres, les crises, les divisions. Jusqu'à ces dernières années, nous avons la conviction que nos enfants vivraient mieux que nous». Mais le candidat socialiste ajoutait : «Cette croyance s'est dissipée» (2).

Le club des milliardaires

Au mythe de la mobilité sociale succède la crainte du déclassement. Un ouvrier ne conserve plus guère de chances de devenir patron, journaliste, banquier, professeur d'université, responsable politique. Les grandes écoles sont encore plus fermées aux catégories populaires qu'au moment où Pierre Bourdieu publiait *Les Héritiers*, en 1964. Même chose pour les meilleures universités du monde, dont les frais de scolarité ont explosé (3). Incapable de payer plus longtemps ses études supérieures, une jeune femme vient de se suicider à Manille. Et, il y a deux ans, un étudiant américain expliquait : «Je dois 75 000 dollars. Bientôt, je serai incapable de payer mes échéances. Mon père étant mon garant, il va devoir rembourser ma dette. Lui aussi va faire faillite. J'aurai donc ruiné ma famille parce que j'ai voulu m'élever au-dessus de ma classe (4).» Il a voulu vivre le rêve américain, «des haillons à la fortune». A cause de lui, sa famille va parcourir le chemin inverse.

Quand « le gagnant rafle tout (5) », l'inégalité des revenus relève parfois de la pathologie sociale. Propriétaire du géant de la distribution Walmart, la famille Walton détenait il y a trente ans 61 992 fois la fortune médiane américaine. Ce n'était probablement pas assez, puisqu'elle en possède aujourd'hui 1 157 827 fois plus. Les Walton ont dorénavant accumulé autant à eux seuls que les 48 800 000 familles les moins prospères (6). La patrie de M. Silvio Berlusconi conserve un petit retard sur les prouesses américaines, mais, l'année dernière, la Banque d'Italie a annoncé que « *les dix premières fortunes nationales [détenaient] autant d'argent que les trois millions d'Italiens les plus pauvres (7)* ».

Et, désormais, la Chine, l'Inde, la Russie ou les pays du Golfe jouent des coudes dans le club des milliardaires. En matière de concentration des revenus et d'exploitation des travailleurs, ils n'ont rien à apprendre des Occidentaux, auxquels ils administrent d'ailleurs volontiers des leçons de libéralisme sauvage (8). Les milliardaires indiens, qui possédaient en 2003 1,8 % de la richesse nationale, en accaparaient déjà 22 % cinq ans plus tard (9). Entre-temps, ils étaient certes devenus un tantinet plus nombreux, mais 22 % des richesses pour soixante et un individus, n'est-ce pas beaucoup dans une nation de plus d'un milliard d'habitants ? M. Mukesh Ambani, l'homme le plus fortuné du pays, se pose peut-être la question depuis le salon de sa maison rutilante de vingt-sept étages qui surplombe Bombay — une mégapole dont plus de la moitié des habitants continuent de vivre dans des taudis.

On en est au point où le Fonds monétaire international (FMI) s'inquiète... Après avoir longtemps proclamé que la « *dispersion des revenus* » était un facteur d'émulation, d'efficacité, de dynamisme, il observe que 93 % des gains de croissance réalisés aux Etats-Unis pendant la première année de reprise économique ne sont allés qu'aux 1 % d'Américains les plus riches. Même au FMI, cela paraît trop. Car, toute considération morale mise à part, comment assurer le développement d'un pays dont la croissance profite de plus en plus à un groupe étriqué qui n'achète plus grand-chose, tant il dispose de tout ? Et qui, par conséquent, thésaurise ou spéculé, alimentant un peu plus une économie financière déjà parasitaire. Il y a deux ans, une étude du FMI rendait donc les armes. Elle admettait que favoriser la croissance et réduire les inégalités constituaient « *les deux faces d'une même pièce (10)* ». Les économistes observent d'ailleurs que des secteurs industriels dépendant de la consommation des classes moyennes commencent à manquer de débouchés dans un monde où la demande globale, quand elle n'est pas asphyxiée par les politiques d'austérité, privilégie les produits de luxe et le bas de gamme.

D'après les avocats de la mondialisation, le creusement des inégalités sociales proviendrait avant tout d'un essor des technologies à ce point rapide qu'il pénalise les habitants les moins instruits, les moins mobiles, les moins flexibles, les moins agiles. La réponse au problème serait alors toute trouvée : l'éducation et la formation (des retardataires). En février dernier, l'hebdomadaire des « élites » internationales *The Economist* résumait ce conte légitimiste d'où politique et

corruption sont absentes : « *Les 1% les plus riches ont vu leurs revenus bondir d'un coup en raison de la prime qu'une économie mondialisée à base de hautes technologies confère aux gens intelligents. Une aristocratie qui consacrait autrefois son argent "au vin, aux femmes et à la musique" a été remplacée par une élite instruite dans les business schools, dont les membres se marient entre eux et dépensent sagement leur argent en payant à leurs enfants des cours de chinois et des abonnements à The Economist (11).* »

La sobriété, la diligence et la sagesse de parents attentionnés formant leur progéniture à la lecture du (seul) journal qui la rendra meilleure expliqueraient ainsi l'envol des fortunes. Il n'est pas interdit d'avancer d'autres hypothèses. Celle-ci, par exemple : le capital, moins imposé que le travail, consacre à la consolidation de ses appuis politiques une partie des économies réalisées grâce aux décisions qui l'ont favorisé : fiscalité accommodante, sauvetage des grandes banques ayant pris en otage les petits épargnants, populations pressurées pour rembourser en priorité les créanciers, dette publique qui constitue pour les riches un objet de placement (et un instrument de pression) supplémentaire. Ses innombrables connivences politiques garantissent au capital qu'il conservera tous ses avantages. En 2009, six des quatre cents contribuables américains les plus prospères n'ont acquitté *aucun* impôt ; vingt-sept, moins de 10 % ; nul n'a payé plus de 35 %... En somme, les riches utilisent leur fortune pour accroître leur influence, puis leur influence pour accroître leur fortune. « *Avec le temps, résume Fukuyama, les élites sont en mesure de protéger leurs positions en manipulant le système politique, en plaçant leur argent à l'étranger pour éviter la taxation, en transmettant ces avantages à leurs enfants grâce à un accès privilégié aux institutions élitistes (12).* » On devine alors qu'un éventuel remède réclamerait davantage qu'un toilettage constitutionnel.

Une économie mondialisée où « le gagnant rafle tout » ; des syndicats nationaux en capilotade ; une fiscalité légère pour les revenus les plus lourds : la machine inégalitaire refaçonne la planète entière. Les soixante-trois mille personnes (dont dix-huit mille en Asie, dix-sept mille aux Etats-Unis et quatorze mille en Europe) qui détiennent un pactole supérieur à 100 millions de dollars possèdent une fortune cumulée de 39 900 milliards de dollars (13). Faire payer les riches ne tiendrait plus seulement du symbole.

« Deux ailes d'un même oiseau de proie »

Les politiques économiques qui ont comblé une minorité n'ont pour autant presque jamais transgressé les formes démocratiques — le gouvernement de la majorité. A priori, il y a là un paradoxe. L'un des plus célèbres juges de l'histoire de la Cour suprême américaine, Louis Brandeis, énonçait en effet que « *nous devons choisir. Nous pouvons avoir une démocratie, ou avoir une concentration des richesses entre les mains de quelques-uns, mais nous ne pouvons pas avoir les deux* ». La vraie démocratie ne se résume pas pour autant au respect des formes (scrutin pluraliste, isolement, urne). Elle implique davantage que la participation résignée à un scrutin qui ne changera rien : une intensité, une éducation populaire, une culture

politique, le droit de réclamer des comptes, de révoquer les élus qui trahissent leur mandat. Ce n'est pas par hasard qu'en 1975, dans une période d'ébullition politique, d'optimisme collectif, de solidarités internationales, d'utopies sociales, l'intellectuel conservateur Samuel Huntington avouait son inquiétude. Il estimait dans un rapport fameux publié par la Commission trilatérale que *« l'opération efficace d'un système démocratique requiert en général un niveau d'apathie et de non-participation de la part de certains individus et groupes (14) »*.

Mission accomplie... La très réactionnaire Commission trilatérale vient d'ailleurs de célébrer son quarantième anniversaire en élargissant le cercle de ses convives à d'anciens ministres socialistes européens (M. Peter Mandelson, Mme Elisabeth Guigou, M. David Miliband) et à des participants chinois et indiens. Elle n'a pas à rougir du chemin parcouru. En 2011, deux de ses membres, MM. Mario Monti et Lucas Papademos, anciens banquiers l'un et l'autre, ont été propulsés par une troïka d'instances non élues — le FMI, la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) — à la tête des gouvernements italien et grec. Mais il arrive que des peuplades dont le « niveau d'apathie » demeure insuffisant renâclent encore. Ainsi, lorsque M. Monti tenta de convertir le suffrage censitaire de la troïka en suffrage universel, il essuya un échec retentissant. Le philosophe français Luc Ferry s'en déclara attristé : *« Ce qui me chagrine, parce que je suis démocrate dans l'âme, c'est la constance avec laquelle le peuple, en temps de crise, choisit sans faille, sinon les plus mauvais, du moins ceux qui lui dissimulent le plus habilement et le plus amplement la vérité (15). »*

Pour se prémunir contre ce genre de déception, le plus simple est de ne tenir aucun compte du verdict des électeurs. L'Union européenne, qui dispense des leçons de démocratie à la terre entière, a fait de ce déni une de ses spécialités. Ce n'est pas par accident. Depuis trente ans, les ultralibéraux qui mènent la danse idéologique aux Etats-Unis et sur le Vieux Continent s'inspirent en effet de la « théorie des choix publics » de l'économiste James Buchanan. Fondamentalement méfiante envers la démocratie, tyrannie de la majorité, cette école intellectuelle postule que les dirigeants politiques sont enclins à sacrifier l'intérêt général — indissociable des initiatives des chefs d'entreprise — à la satisfaction de leurs clientèles et à l'assurance de leur réélection. La souveraineté de tels irresponsables doit par conséquent être strictement limitée. C'est là le rôle des mécanismes coercitifs qui inspirent en ce moment la construction européenne (indépendance des banques centrales, règle des 3 % de déficit, pacte de stabilité) ou, aux Etats-Unis, l'amputation automatique des crédits publics (« séquestre budgétaire »).

On se demande pourtant ce que les libéraux redoutent encore des gouvernants, tant les réformes économiques et sociales que ceux-ci mettent en œuvre ne cessent de coïncider avec les exigences des milieux d'affaires, des marchés financiers. Au sommet de l'Etat, la convergence est d'ailleurs confortée par la surreprésentation extravagante des catégories sociales les plus bourgeoises et par la facilité avec laquelle celles-ci passent du public au privé. Quand, dans un pays comme la Chine,

où le revenu annuel moyen excède à peine 2 500 dollars, le Parlement compte quatre-vingt-trois milliardaires, on comprend que les riches Chinois ne manquent pas de bons avocats au sommet de l'Etat. Sur ce point au moins, le modèle américain a trouvé son maître, même si, faute d'élections, Pékin ne distribue pas encore ses ambassades convoitées aux donateurs les plus généreux des campagnes du président victorieux, comme le fait Washington.

Les collusions — et les conflits d'intérêts — entre gouvernants et milliardaires se jouent désormais des frontières. M. Nicolas Sarkozy, qui, lorsqu'il était à l'Elysée, avait accordé des faveurs au Qatar, dont une convention fiscale exonérant l'émirat d'impôt sur ses plus-values immobilières, envisage à présent de se lancer dans la finance spéculative avec l'appui de Doha. « *Le fait qu'il soit un ancien président ne signifie pas qu'il doive devenir moine trappiste* », a plaidé son ancien ministre de l'intérieur Claude Guéant (16). Le vœu de pauvreté ne s'imposant pas davantage aux anciens chefs de l'exécutif Anthony Blair, Jean-Luc Dehaene et Giuliano Amato, le Britannique conseille J. P. Morgan, le Belge Dexia et l'Italien la Deutsche Bank. Peut-on défendre le bien public en veillant à ne pas déplaire à des régimes féodaux étrangers ou à des institutions financières dont on calcule qu'ils pourraient être de futurs partenaires en affaires ? Quand, dans un nombre croissant de pays, un tel pari concerne tour à tour les deux principaux partis, ceux-ci deviennent pour le peuple ce que le romancier Upton Sinclair appelait « *les deux ailes d'un même oiseau de proie* ».

L'institut Demos a voulu jauger les effets de la proximité entre responsables gouvernementaux et oligarchie économique. Il y a deux mois, il a donc publié une enquête détaillant « *comment la domination de la politique par les riches et par le monde des affaires freine la mobilité sociale en Amérique* (17) ». Réponse : en matière de politiques économiques et sociales, de droit du travail aussi, les citoyens les plus favorisés s'accordent sur des priorités largement distinctes de celles de la majorité de leurs concitoyens. Mais eux disposent de moyens hors du commun pour voir aboutir leurs aspirations.

Ainsi, alors que 78 % des Américains estiment que le salaire minimum devrait être indexé sur le coût de la vie et suffire pour que son détenteur ne bascule pas dans la pauvreté, 40 % seulement des contribuables les plus prospères partagent cet avis. Ils se montrent également moins favorables que les premiers aux syndicats et aux lois susceptibles de favoriser leur activité. La majorité, quant à elle, aimerait que le capital soit taxé au même taux que le travail. Et accorde une priorité absolue à la lutte contre le chômage (33 %) plutôt qu'à celle contre les déficits (15 %).

Résultat de cette divergence d'opinions ? Le salaire minimum a perdu 30 % de sa valeur depuis 1968 ; aucune loi (contrairement à la promesse du candidat Barack Obama) n'a adouci le chemin de croix que constitue la création d'un syndicat dans une entreprise ; le capital demeure deux fois moins taxé que le travail (20 %, contre 39,6 %). Enfin, le Congrès et la Maison Blanche rivalisent sur le terrain des coupes

budgétaires, dans un pays où la proportion de la population active employée vient pourtant de chuter à un niveau presque historique.

Comment mieux dire que les riches marquent lourdement de leur empreinte l'Etat et le système politique? Ils votent plus souvent, financent les campagnes électorales davantage que les autres et, surtout, exercent une pression continue sur les élus et les gouvernants. L'envol des inégalités aux Etats-Unis s'explique largement par le taux très bas d'imposition du capital. Or cette mesure fait l'objet d'un lobbying permanent auprès du Congrès, alors que 71 % de son coût (supporté par l'ensemble des contribuables) ne profite qu'aux 1 % d'Américains les plus fortunés.

Le refus d'une politique active de l'emploi relève d'un même choix de classe, relayé lui aussi par un système oligarchique. En janvier 2013, le taux de chômage des Américains qui disposent au moins d'une licence n'était que de 3,7%. En revanche, il atteignait 12 % pour les non diplômés, beaucoup plus pauvres. Et dont l'avis ne pèse pas lourd à Washington contrairement à celui de Sheldon et Miriam Adelson, le couple de milliardaires républicains qui a davantage financé les élections de l'an dernier que la totalité des habitants de douze Etats américains... *« Dans la plupart des cas, conclut l'étude de Demos, les préférences de l'écrasante majorité de la population semblent n'avoir aucun impact sur les politiques choisies. »*

Impuissance des gouvernements nationaux

« Vous voulez que je démissionne? Si c'est le cas, dites-le moi! » Le président chypriote Nicos Anastasiades aurait ainsi apostrophé Mme Christine Lagarde, directrice générale du FMI, quand celle-ci exigea qu'il ferme sur-le-champ l'une des plus grandes banques de l'île, grosse pourvoyeuse d'emplois et de revenus (18). Le ministre français Benoît Hamon semble lui aussi admettre que la souveraineté (ou l'influence) de son gouvernement serait strictement limitée, puisque, *« sous la pression de la droite allemande, on impose des politiques d'austérité qui se traduisent partout en Europe par une augmentation du chômage (19) »*.

Dans leur mise en œuvre de mesures qui consolident le pouvoir censitaire du capital et de la rente, les gouvernements ont toujours su recourir à la pression d'« électeurs » non résidents dont il leur suffit d'invoquer l'irrésistible puissance : la troïka, les agences de notation, les marchés financiers. Une fois conclu le cérémonial électoral national, Bruxelles, la BCE et le FMI envoient d'ailleurs leur feuille de route aux nouveaux dirigeants afin que ceux-ci abjurent séance tenante telle ou telle promesse de campagne. Même le *Wall Street Journal* s'en est ému en février dernier : *« Depuis que la crise a commencé, il y a trois ans, les Français, les Espagnols, les Irlandais, les Néerlandais, les Portugais, les Grecs, les Slovènes, les Slovaques et les Chypriotes ont tous, d'une manière ou d'une autre, voté contre le modèle économique de la zone euro. Les politiques économiques n'ont pourtant pas changé après ces revers électoraux. La gauche a remplacé la droite, la droite a chassé la gauche, le centre droit a même écrasé les communistes (à Chypre), mais*

les Etats continuent à réduire leurs dépenses et à relever leurs impôts. (...) Le problème qu'affrontent les nouveaux gouvernements est qu'ils doivent agir dans le cadre des institutions de la zone euro et suivre les directives macroéconomiques fixées par la Commission européenne. (...) Autant dire qu'après le bruit et la fureur d'une élection, leur marge de manœuvre économique est étroite (20).» « On a l'impression, soupire M. Hamon, qu'une politique de gauche ou de droite dose différemment les mêmes ingrédients (21). »

Un haut fonctionnaire de la Commission européenne a assisté à une rencontre entre ses collègues et la direction du Trésor français : *« C'était hallucinant : ils se comportaient comme un maître d'école expliquant à un mauvais élève ce qu'il devait faire. J'ai été très admiratif du directeur du Trésor qui a gardé son calme (22). »* La scène rappelle le sort de l'Ethiopie ou de l'Indonésie à l'époque où les dirigeants de ces Etats étaient réduits au rang d'exécutants des châtiments que le FMI venait d'infliger à leur pays (23). Une situation que connaît à présent l'Europe. En janvier 2012, la Commission de Bruxelles somma le gouvernement grec de tailler près de 2 milliards d'euros dans les dépenses publiques du pays. Dans les cinq jours qui suivaient, et sous peine d'amende.

Aucune sanction ne menace en revanche le président de l'Azerbaïdjan, l'ancien ministre des finances de Mongolie, le premier ministre de la Géorgie, la femme du vice-premier ministre russe ou le fils de l'ancien président colombien. Tous ont cependant domicilié une partie de leur fortune — mal acquise ou carrément volée — dans des paradis fiscaux. Comme les îles Vierges britanniques, où l'on recense vingt fois plus de sociétés enregistrées que d'habitants. Ou les îles Caïmans, qui comptent autant de *hedge funds* (« fonds spéculatifs ») que les Etats-Unis. Sans oublier, au cœur de l'Europe, la Suisse, l'Autriche et le Luxembourg, grâce à qui le Vieux Continent compose un cocktail détonant de politiques d'austérité budgétaire très cruelles et de cabinets de conseil spécialisés dans l'évasion fiscale.

Tout le monde ne se plaint pas de cette porosité des frontières. Propriétaire d'une multinationale du luxe et dixième fortune de la planète, M. Bernard Arnault s'est même un jour réjoui de la perte d'influence des gouvernements démocratiques : *« Les entreprises, surtout internationales, ont des moyens de plus en plus vastes, et elles ont acquis, en Europe, la capacité de jouer la concurrence entre les Etats. (...) L'impact réel des hommes politiques sur la vie économique d'un pays est de plus en plus limité. Heureusement (24). »*

En revanche, la pression subie par les Etats s'accroît. Et s'exerce à la fois par le biais des pays créanciers, de la BCE, du FMI, de la patrouille des agences de notation, des marchés financiers. M. Jean-Pierre Jouyet, actuel président de la Banque publique d'investissement (BPI), a admis il y a deux ans que ces derniers avaient, en Italie, *« fait pression sur le jeu démocratique. C'est le troisième gouvernement qui saute à leur initiative pour cause de dette excessive. (...) L'envolée des taux d'intérêt de la dette italienne a été le bulletin de vote des marchés. (...) A terme, les citoyens se révolteront contre cette dictature de fait (25) »*.

La « dictature de fait » peut néanmoins compter sur les grands médias pour confectionner les sujets de diversion qui retardent puis dévoient les révoltes collectives, qui personnalisent, c'est-à-dire dépolitisent, les scandales les plus criants. Eclairer les vrais ressorts de ce qui se trame, les mécanismes grâce auxquels richesses et pouvoirs ont été captés par une minorité contrôlant à la fois les marchés et les Etats, réclamerait un travail continu d'éducation populaire. Il rappellerait que tout gouvernement cesse d'être légitime quand il laisse se creuser les inégalités sociales, entérine l'affaiblissement de la démocratie politique, accepte la mise sous tutelle de la souveraineté nationale.

Chaque jour, des manifestations se succèdent — dans les rues, dans les entreprises, dans les urnes — pour réitérer le refus populaire de gouvernements illégitimes. Mais, malgré l'ampleur de la crise, elles tâtonnent en quête de propositions de rechange, à moitié convaincues que celles-ci n'existent pas, ou alors induiraient un coût prohibitif. D'où le surgissement d'une exaspération désespérée. Il est urgent de lui trouver des débouchés.

Serge Halimi

- (1) Francis Fukuyama, *Le Début de l'histoire. Des origines de la politique à nos jours*, Saint-Simon, Paris, 2012, p. 23.
- (2) *La Vie*, Paris, 15 décembre 2011.
- (3) Lire Christopher Newfield, « [La dette étudiante, une bombe à retardement](#) », *Le Monde diplomatique*, septembre 2012.
- (4) Tim Mak, « [Unpaid student loans top \\$1 trillion](#) », Politico, 19 octobre 2011.
- (5) Robert Frank et Philip Cook, *The Winner-Take-All Society*, Free Press, New York, 1995.
- (6) « [Inequality, exhibit A : Walmart and the wealth of American families](#) », Economic Policy Institute, 17 juillet 2012.
- (7) « [L'Italie de Monti, laboratoire des "mesures Attali"](#) », *Les Echos*, Paris, 6 avril 2012.
- (8) Lire « [Front antipopulaire](#) », *Le Monde diplomatique*, janvier 2013.
- (9) « [India's billionaires club](#) », *Financial Times*, Londres, 17 novembre 2012.
- (10) « [Income inequality may take toll on growth](#) », *The New York Times*, 16 octobre 2012.
- (11) « [Repairing the rungs on the ladder](#) », *The Economist*, Londres, 9 février 2013.
- (12) Francis Fukuyama, *Le Début de l'histoire*, op. cit.
- (13) En 2011, le produit intérieur brut mondial était d'environ 70 000 milliards de dollars. Cf. Knight Frank et Citi Private Bank, « [The Wealth Report 2012](#) » (PDF), The Wealth Report.
- (14) Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki, *The Crisis of Democracy*, New York University Press, 1975.
- (15) *Le Figaro*, Paris, 7 mars 2013.
- (16) Anne-Sylvaine Chassany et Camilla Hall, « [Nicolas Sarkozy's road from the Elysée to private equity](#) », *Financial Times*, 28 mars 2013.
- (17) David Callahan et J. Mijin Cha, « [Stacked deck : How the dominance of politics by the affluent & business undermines economic mobility in America](#) », Demos, 28 février 2013. Les informations qui suivent sont tirées de cette étude.
- (18) « Chypre finit par sacrifier ses banques », *Le Monde*, 26 mars 2013.
- (19) RMC, 10 avril 2013.
- (20) Matthew Dalton, « [Europe's institutions pose counterweight to voters' wishes](#) », *The Wall Street Journal*, New York, 28 février 2013.

(21) RTL, 8 avril 2013.

(22) « [A Bruxelles, la grande déprime des eurocrates](#) », *Libération*, Paris, 7 février 2013.

(23) Lire Joseph Stiglitz, « [FMI, la preuve par l’Ethiopie](#) », *Le Monde diplomatique*, avril 2002.

(24) Bernard Arnault, *La Passion créative. Entretiens avec Yves Messarovitch*, Plon, Paris, 2000.

(25) « [Jouyet : “Une dictature de fait des marchés”](#) », *Le Journal du dimanche*, Paris, 13 novembre 2011.

Dieudonné est remonté sur scène

Il a présenté lundi soir à la Main d'or son nouveau spectacle, fort identique au précédent, sans les attaques frontales contre les juifs.

Dieudonné a effectué son retour sur scène. L'«humoriste», condamné à de multiples reprises pour antisémitisme, a joué lundi soir dans son fief de la Main d'or les deux premières séances de son nouveau spectacle, *Asu Zoa*. Censé être centré sur l'Afrique, c'est en fait une version expurgée des pires saillies antisémites du précédent, *le Mur*. L'information, annoncée sur le compte Facebook de l'intéressé, avait été confirmée à *Libération* par la préfecture de police de Paris dans l'après-midi.

«*Asu Zoa va pouvoir se jouer, mais sous surveillance*, expliquait-on à la préfecture. *On va écouter de très près les propos qui y sont tenus.*» Vendredi, le Conseil d'Etat avait pourtant [rejeté](#) la demande des avocats de Dieudonné, qui souhaitait pouvoir jouer *Asu Zoa* dès samedi à Orléans au lieu du *Mur*, [frappé de multiples arrêtés d'interdiction](#). Le «*risque sérieux de troubles à l'ordre public*» n'avait pas été écarté, et ce malgré l'engagement du polémiste à ne pas tenir de propos susceptibles de porter atteinte à la dignité humaine.

Les choses ont apparemment changé ce week-end. Car, dès dimanche soir, le théâtre de la Main d'or a rouvert ses portes au public. Les spectateurs ont ainsi pu assister au *Mariage pour tous*, une pièce écrite par Dieudonné mais dans laquelle il ne joue pas. «*On savait que cette pièce serait présentée*, explique la préfecture de police. *On a contrôlé qu'aucun propos homophobe ou antisémite n'y était tenu.*» Des billets ont même été vendus sur la voie publique, ainsi que le raconte cette riveraine : «*Les amis de Dieudonné ont installé une table sur le trottoir, à l'angle de la rue et du passage de la Main d'or. Ils étaient juste à côté des CRS, qui ne disaient rien.*»

Quant au spectacle *Asu Zoa*, les sketches sont quasi identiques à ceux du *Mur* interdit dans plusieurs villes, mais plusieurs passages ont été expurgés, notamment les attaques les plus frontales contre les Juifs, a constaté l'AFP. Par exemple, le journaliste de France Inter Patrick Cohen est évoqué, mais sans les références aux chambres à gaz qui avaient choqué et mobilisé notamment le ministère de l'Intérieur.

[Sylvain MOUILLARD \(avec AFP\)](#)